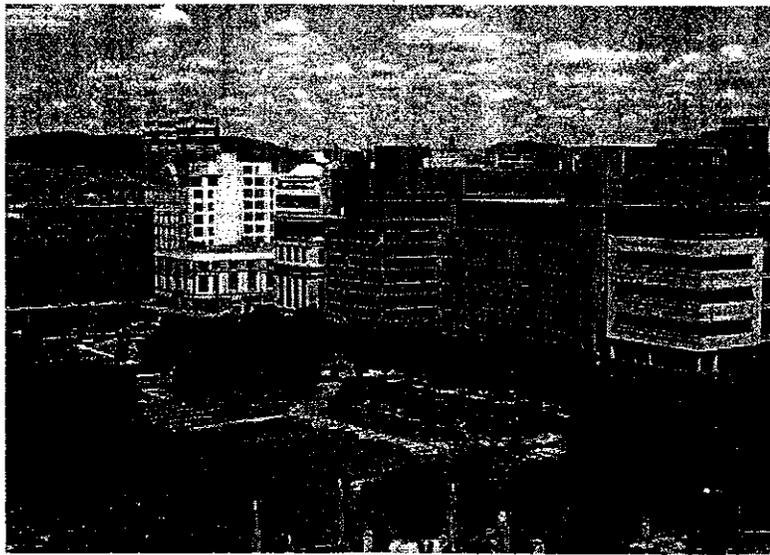


**LES EFFETS DE LA REVITALISATION DU QUARTIER SAINT-ROCH SUR LES ARTISTES :  
ATTRACTION, RÉTENTION ET RÉPULSION**



**RAPPORT FINAL PRÉSENTÉ AU  
CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ROCH**

**PAR MARIE-CHRISTINE BOULIANNE ET  
MAURÍCIO FONTANETTI AGUIAR**

**ÉTUDIANTE ET ÉTUDIANT AU DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE  
SOUS LA DIRECTION DE MME ANDRÉE FORTIN, M. JEAN-FRANÇOIS FORTIER  
ET MME MADELEINE PASTINELLI**



**AVRIL 2007**

## RÉSUMÉ

Cette recherche vise à connaître les effets de la revitalisation du quartier Saint-Roch sur la rétention, l'attraction et la répulsion des artistes qui y vivent, créent ou diffusent leur art. La revitalisation, qui contribue à engendrer un processus de gentrification, se traduit par des changements physiques, sociaux et économiques.

D'une part, le quartier Saint-Roch est pour les artistes un pôle d'attraction artistique (par la présence d'établissement d'enseignement, d'organismes, d'associations, de lieux de diffusion, etc.), mais de l'autre les facteurs sociaux et économiques agissent davantage comme cause de répulsion. Ainsi, la revitalisation agit sur les artistes autant comme facteur de rétention, d'attraction que de répulsion. On observe une tendance selon laquelle les artistes de la relève, qui connaissent de plus en plus de difficulté à acheter ou à louer un atelier ou un appartement dans le quartier, accordent davantage d'importance à ce facteur économique de répulsion; les artistes qui se sont installés tôt ou avant la revitalisation y voient le plus souvent les changements positifs qu'elle a entraînés sur le quartier. De plus, les artistes de la relève connaissent un autre facteur de répulsion, artistique cette fois-ci : la tradition du nouveau, selon quoi il est naturel pour les artistes que de chercher l'originalité et de continuellement créer de nouvelles modes. Saint-Roch, en devenant fréquenté par les masses, n'en devient que moins attrayant pour les nouvelles générations d'artistes.

## FAITS SAILLANTS

- ❖ Cette recherche, commandée par le Conseil de quartier de Saint-Roch, vise à mieux connaître les facteurs d'attraction, de rétention et de répulsion des artistes dans le quartier Saint-Roch, plus particulièrement depuis le début du programme de revitalisation.
- ❖ 15 artistes de divers statuts et disciplines ont été interrogés par le biais d'entretiens semi-dirigés. Tous répondaient à deux des trois critères suivants : avoir vécu, créé ou diffusé son art à un moment ou à un autre dans le quartier Saint-Roch.
- ❖ Les changements entraînés par la revitalisation du quartier peuvent agir sur les artistes que nous avons interrogés autant comme motif d'attraction, de rétention ou de répulsion.
- ❖ Les discours des artistes que nous avons interrogés sont hétérogènes. Leurs différences sont généralement observables selon deux grands axes : propriétaire ou non de son atelier, appartenant ou non à la relève artistique. Secondairement, le statut socioéconomique de l'artiste influence son discours.
- ❖ Les changements économiques attribuables à la revitalisation, notamment la hausse de la valeur immobilière, peuvent toucher les artistes positivement ou négativement : d'un côté ceux qui ne sont pas propriétaires ont de plus en plus de difficulté à assumer la hausse de la valeur immobilière sur le prix de leur location; de l'autre ceux qui sont propriétaires voient la valeur de leur propriété augmenter.
- ❖ En 1997, la ville de Québec a mis sur pied deux programmes d'aide pour les artistes – subvention à l'achat d'atelier et remboursement d'une partie de la taxe non-résidentielle – qui ont été limités au quartier Saint-Roch jusqu'en 2004. Bien qu'ayant favorisé l'attraction des artistes, ces programmes ont connu des changements significatifs en 2004, que certains artistes voient comme restrictifs. Les programmes d'aide n'agissent plus comme facteur d'attraction.
- ❖ La revente des ateliers d'artistes qui ont été subventionnés par la ville de Québec crée toute une polémique chez les artistes du quartier Saint-Roch : doit-on préserver leur vocation? L'artiste qui vend peut-il le faire au prix et à l'individu qu'il le souhaite?
- ❖ La revitalisation entraîne une hausse de la valeur immobilière dans le quartier. Bien qu'il y ait encore un nombre significatif (30%) de personnes à très faible revenu dans

le quartier, les artistes se le représentent comme inaccessible, ce qui agit comme facteur de répulsion.

- ❖ Le *moment* où l'artiste est arrivé dans le quartier forme souvent la représentation qu'il se fait de la revitalisation : ceux arrivés avant ou au début de ce processus y voient davantage les changements positifs; ceux arrivés plus récemment y voient plutôt les effets négatifs.
- ❖ La tradition du nouveau, selon quoi plus le quartier est « à la mode » pour les masses, moins il sera attirant pour l'avant-garde, contribue de façon significative au départ des artistes de la relève. Sur nos 15 répondants, sept ont quitté (pour Saint-Sauveur ou Limoilou et à l'intérieur des quatre dernières années) : ils font tous partie de la relève artistique.
- ❖ Quelques points ont été soulignés par tous les artistes que nous avons interrogés : l'inexistence du marché artistique à Québec; le manque de lieux de création à prix abordable et le besoin de lieux de diffusion.

## REMERCIEMENTS

Merci d'abord à notre client, le Conseil de quartier de Saint-Roch, qui a rendu cette recherche possible, et envers qui nous espérons avoir été à la hauteur des attentes. Merci spécialement à monsieur Andreas Brandl, sur qui nous avons pu compter tout au long de cette recherche. Merci aussi à monsieur Claude Bélanger, pour sa disponibilité, ses idées et surtout ses « contacts », grâce auxquels nous avons pu être introduits plus facilement auprès des artistes.

Merci à toute l'équipe du laboratoire de recherche, plus spécialement à madame Andrée Fortin, pour sa patience, sa disponibilité et son efficacité, mais surtout pour nous avoir poussés tout au long de l'année; à monsieur Jean-François Fortier, pour ses nombreux commentaires judicieux; à madame Madeleine Pastinelli, notre professeure « de la relève », pour son ouverture et la pertinence de ses remarques.

Cette recherche n'aurait pas été possible sans les principaux intéressés, soit les artistes. Merci à chacun d'entre eux pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Nous espérons que cette recherche les représente le mieux possible, mais surtout que les messages qu'ils nous ont livrés soient entendus.

Enfin, merci à tous nos amis, parents et collègues, bien qu'ils soient parfois loin, d'avoir su, pu et dû endurer pendant tout ce temps nos théories, explications, problèmes à propos de « nos artistes de Saint-Roch ». C'est grâce à leur soutien et leurs encouragements que nous avons pu mener cette recherche à terme.



4.2 – Les causes de répulsion .....	34
<b>5. MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>36</b>
5.1 – Population et échantillon .....	36
5.2 – Typologie .....	36
5.3 – Technique d'enquête .....	37
5.4 – Pré-enquête .....	39
5.5 – Limites de la recherche .....	39
 <b>CHAPITRE II</b>	
<b>6. LES ENTRETIENS AVEC LES ARTISTES.....</b>	<b>41</b>
6.1 – Présentation des répondants.....	41
6.2 – Quelques précisions.....	42
 <b>7. L'HOMOGENÉITÉ DES DISCOURS : MOTIFS D'ATTRACTION ET</b>	
<b>VIE D'ARTISTE.....</b>	<b>43</b>
7.1 – Motifs d'attraction.....	43
7.2 – Le marché artistique (ou l'absence de).....	44
7.3 – Précarité de la vie d'artiste.....	46
 <b>8. L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES DISCOURS : LES CHANGEMENTS DU QUARTIER.....</b>	<b>48</b>
8.1 – Changements dans la perception du quartier.....	49
8.1.1 – <i>Les effets positifs</i> .....	50
8.1.2 – <i>Les effets négatifs</i> .....	51
8.2 – Changements dans les services offerts .....	51
8.3 – Ancien et nouveau Saint-Roch.....	52
8.4 – Existence et modification des programmes d'aide.....	53
8.5 – La hausse de la valeur immobilière.....	56
8.5.1 – <i>Difficulté d'acheter ou de louer</i> .....	56
8.5.2 – <i>La revente d'ateliers</i> .....	58
8.6 – Le départ de boutiques spécialisées.....	61

8.7 – Les nouvelles constructions « nuisibles ».....	62
8.8 – Présence d’associations et d’organismes artistiques.....	63
8.9 – Concentration des artistes dans Saint-Roch.....	65

**CHAPITRE III**

**9. LA DIALECTIQUE DE LA REVITALISATION : DE L’ATTRACTION**

À LA RÉPULSION .....	67
9.1 – L’attraction.....	67
9.2 – La répulsion.....	69
9.3 – Le départ vers les quartiers voisins.....	70

**10. SAINT-ROCH EN TRANSITION.....**

10.1 - Le changement de vocation.....	72
10.2 – La succession des avant-gardes.....	74
10.3 – Tendances générales des groupes d’artistes.....	76

**11. LES HYPOTHÈSES CONFIRMÉES ET INVALIDÉES.....**

**12. RECOMMANDATIONS.....**

**13. CONCLUSION.....**

**BIBLIOGRAPHIE.....**

**ANNEXES**

I. SCHÉMA D’OPÉRATIONNALISATION .....	86
II. CARTE DU QUARTIER SAINT-ROCH .....	87
III. LETTRE DE SOLLICITATION .....	88
IV. FORMULAIRE DE CONSENTEMENT .....	90
V. GRILLE D’ENTRETIEN ET INDICATEURS .....	91

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau I : Comparaison des revenus moyens et médians par ménage (en \$) selon la zone et l'année.....	18
Tableau II : Variation des valeurs résidentielles du rôle d'évaluation 2007-2008-2009 par rapport au dernier rôle (2004-2005-2006) pour quelques quartiers de l'ancienne ville de Québec, en comparaison avec la nouvelle ville de Québec.....	19
Tableau III : Sommaire des impacts positifs et négatifs d'une gentrification sur un quartier.....	24
Tableau IV : Typologie des artistes rencontrés.....	37
Tableau V : Attraction, rétention et répulsion des artistes selon leur type.....	77

## **LISTE DES IMAGES**

Image I : Mail Saint-Roch, automne 2006.....	13
Image II : Mail Saint-Roch, printemps 2007.....	16

## CHAPITRE I

### 1. PARTIE INTRODUCTIVE

#### 1.1 – Présentation du Conseil de quartier de Saint-Roch

Le Conseil de quartier de Saint-Roch est un organisme à but non lucratif créé par la ville de Québec en 2003 à la suite de l'adoption d'un Règlement sur la politique de consultation publique. Il représente les intérêts des citoyens et citoyennes du quartier. Formé de neuf citoyens élus tous les deux ans, le Conseil de quartier est appelé à organiser des séances de consultation publique, à mobiliser les résidants du quartier et les organismes qui y travaillent. L'objectif du Conseil de quartier est de proposer des actions locales et d'élaborer des projets qui amélioreront la qualité de vie du quartier. Le Conseil est également consulté par le conseil municipal sur les questions qui ont trait à l'aménagement du territoire, à la vie communautaire et à la sécurité publique.

L'arrondissement de la Cité, un des huit arrondissements de la ville de Québec, préparera son *Plan directeur* l'an prochain. Le *Plan stratégique d'intervention culturelle d'arrondissement de la Cité* montre qu'un rôle important sera accordé à la culture. Le Conseil de quartier de Saint-Roch, bien qu'il soit indépendant de la ville, doit lui aussi préparer son *Plan d'action 2006-2008*, lequel s'accorde avec les projets de l'Arrondissement en matière de culture.

Le Conseil de quartier Saint-Roch est bien conscient de l'importance des artistes dans le quartier Saint-Roch, particulièrement dans le processus de revitalisation du quartier. Il s'interroge sur la rétention et l'attraction des artistes dans le quartier, notamment en relation avec leurs conditions de création, de production, de diffusion et les liens que les artistes entretiennent avec les organismes oeuvrant pour l'art et les artistes dans le quartier.

## 2. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

### 2.1 – Présentation du quartier Saint-Roch

Saint-Roch fut pendant longtemps le cœur d'un faubourg grouillant d'activités. Sa population diversifiée contribue à sa prospérité économique ; la rue Saint-Joseph est débordante de petits commerçants et l'aménagement du boulevard Charest renforce sa prospérité jusqu'aux années 1950, avant de connaître un fort déclin. Dans la période d'après-guerre, plusieurs personnes voient leur situation économique s'améliorer. Disposant d'un meilleur capital financier, cette nouvelle classe moyenne quitte le centre-ville pour s'installer en banlieue. Cet étalement urbain – ou dépeuplement du centre-ville – est suivi par une perte de vigueur économique dans le quartier Saint-Roch, puisque plusieurs commerces cessent leurs activités ou se déplacent en périphérie. Parallèlement, un déclin social et physique est observé : social, puisque les moins nantis, qui n'ont pas les moyens de déménager, demeurent au centre-ville ; physique, étant donné le très faible taux de propriétaires résidants, combiné à de faibles revenus, ce qui signifie moins d'entretien des immeubles, de rénovations et de réparations, entraînant progressivement une dégradation du cadre bâti.

Quelques phénomènes caractérisent une dévitalisation, et on les retrouve dans le quartier Saint-Roch : un taux élevé de transferts gouvernementaux, un faible revenu moyen et médian, une faible scolarité de la population, une surreprésentation de familles monoparentales et des personnes seules et âgées (NICOLE, 2001).

Dans les années 1980, le quartier Saint-Roch est perçu comme pauvre, non sécuritaire et délabré, signe que les tentatives précédentes de revitalisation ont échoué. Après quelques études sur les impacts des divers scénarios possibles<sup>1</sup>, la ville de Québec amorce en 1991 une nouvelle tentative de revitalisation du quartier Saint-Roch, nommée « RevitalisAction au cœur de la capitale ».

<sup>1</sup> Centre de recherches en aménagement et développement (CRAD), 1990.

## 2.2 – La revitalisation

Le concept de revitalisation urbaine est très complexe, puisqu'il intègre des processus économiques, politiques et socioculturels. Une définition simple pourrait ressembler à celle-ci : transition entre un état d'abandon et de dévitalisation d'un quartier vers un état de dynamisme et de désirabilité (NICOLE, 2001).

Comment susciter l'intérêt pour un centre-ville délabré ? Selon Demazière (1998), l'emplacement stratégique et le caractère historique des centres-villes font qu'ils sont toujours susceptibles d'être remis en valeur par une revitalisation efficace. Dans le cas du quartier Saint-Roch, plusieurs tentatives de revitalisation se sont succédé. Pensons au toit du mail Saint-Roch, installé en 1974 en réaction aux nouveaux centres commerciaux construits en périphérie, dont la première phase d'enlèvement a été complétée en 2000, et la seconde vient de débiter. Ou bien à l'autoroute qui relie la périphérie au centre, dont la construction a nécessité la destruction d'un secteur résidentiel du quartier, et qui devait encourager les banlieusards à revenir au centre-ville. La démolition des deux bretelles « inutiles » de cette autoroute a aussi débuté, et ce nouvel espace fera-t-il place à un parc.

Malgré ces erreurs urbanistiques, la revitalisation qui a débuté en 1991 semble avoir de meilleurs résultats que les précédentes ; cette fois, la ville de Québec a tenté de conjuguer plusieurs dynamiques sociales pour réaliser une revitalisation efficace (NICOLE, 2001). Parmi celles-ci, la culture occupa (et occupe encore) une place importante dans cette revitalisation, notamment avec la mise sur pied de deux programmes d'aide aux artistes accompagnant l'implantation d'ateliers.

Diverses stratégies ont été adoptées par la ville de Québec pour que la revitalisation de 1991 donne les résultats espérés : des programmes de rénovation, de crédit de taxes, d'habitation, d'aide à la restauration, de construction neuve, etc. Depuis 15 ans, le paysage du quartier Saint-Roch s'est métamorphosé. Toutefois, la revitalisation n'est pas terminée, et Saint-Roch est un quartier hétérogène tant dans sa composition sociodémographique que dans ses immeubles. Une promenade dans Saint-Roch donne un premier aperçu de cette hétérogénéité. Les petites ruelles adjacentes à la rue Saint-Joseph montrent encore des signes

de précarité : quelques immeubles ont besoin de rénovations, les câbles électriques ne sont pas enfouis, quelques déchets traînent ici et là. La dernière partie couverte du mail Saint-Roch (soit de la rue du Pont au Métro), dont les travaux d'enlèvement viennent de débiter, n'avait pas vraiment changé depuis la revitalisation : lieu de rassemblement pour les plus démunis, elle était plutôt une succession de locaux à louer qu'un centre commercial prospère.

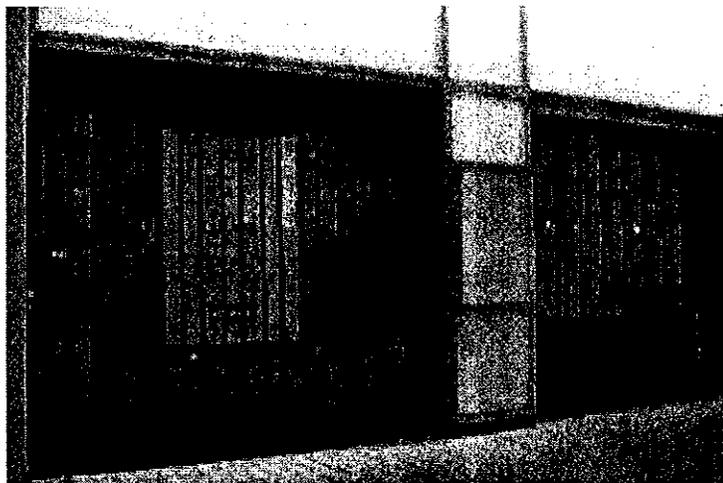


Image 1. Mail Saint-Roch, automne 2006.

Le contraste était, jusqu'au printemps 2007, frappant entre la partie restante du mail Saint-Roch et la « nouvelle » rue Saint-Joseph. Les commerces installés sur la « nouvelle » rue Saint-Joseph ne s'adressent pas à la population qui résidait dans le quartier avant la revitalisation, qui par ailleurs se considère davantage comme un spectateur face à ces changements (FREIDMAN, 2007). Les rénovations et les nouvelles constructions ont été réalisées principalement par le groupe immobilier GM (Genevière Marcon et Jean Campeau), qui possède une vingtaine de bâtiments, presque tous sur la rue Saint-Joseph, entre Dorchester et les Façades de la Gare (PROULX, 2006). Afin de symboliser l'arrivée de ces nouveaux commerces, GM a créé l'étiquette « Nouvo Saint-Roch<sup>2</sup> », qui regroupe principalement des restaurants (relativement) dispendieux, des boutiques de vêtements ou de

<sup>2</sup> Les affiches dans les vitrines vacantes de la rue Saint-Joseph affichent depuis peu : *Société de développement commercial Nouvo Saint-Roch* – contacter GM pour les intéressés.

décoration haut de gamme. Si l'enlèvement du toit du mail et la restauration des façades sont attribués à la ville de Québec, l'ouverture des commerces sur la rue Saint-Joseph et leur vocation « classe moyenne-élevée » l'est à GM, devenu l'un des principaux investisseurs dans la restructuration de ladite rue.

Étant donné les effets bénéfiques pour la revitalisation que semble avoir eu l'enlèvement d'une première partie du toit du mail Saint-Roch, la ville de Québec a recommandé et obtenu que le reste du toit soit enlevé, opération qui a débuté il y a quelques semaines. À cet égard, notons que le Conseil de quartier de Saint-Roch a approuvé l'opération, mais qu'il a recommandé qu'une attention particulière soit portée à certains points, soit : que l'équilibre entre l'offre et la demande soit respecté dans les nouveaux commerces ; l'accessibilité à tous les propriétaires d'immeubles et de commerces dans les travaux ; la création d'un lieu de rencontre pour les personnes qui utilisaient la dernière partie couverte du mail pour socialiser.

Si certains des effets positifs de la revitalisation peuvent être appréciés par tout le monde (par exemple la beauté de la « nouvelle » rue Saint-Joseph), les effets négatifs qu'elle entraîne affectent principalement les moins bien nantis. Avec la fin du mail Saint-Roch, les prochaines années seront déterminantes quant aux effets – positifs et négatifs – de la revitalisation sur l'ensemble du quartier et de ses résidents.

D'autre part, l'approche du 400<sup>ième</sup> anniversaire de la ville de Québec (2008) et les fêtes l'entourant accélèrent la mise en place de plusieurs changements importants. Cette année seulement (2007), nous verrons dans Saint-Roch la rue Saint-Joseph totalement découverte et la destruction des bretelles inutiles de l'autoroute Dufferin.

### **2.3 – Les effets de la revitalisation du quartier Saint-Roch**

La mise en place d'un programme de revitalisation, avec son lot de programmes d'aide, de rénovations, de réhabilitations et bien d'autres, entraîne dans un quartier des changements significatifs dans le milieu physique urbain, mais aussi d'autres types de transformations sociales et économiques. Voyons de quelle manière le quartier Saint-Roch s'est transformé sur ces trois plans depuis le début de l'actuelle revitalisation.

#### ***2.3.1 – Les changements physiques urbains***

Le programme de revitalisation a entraîné un renouvellement du cadre bâti ainsi qu'une construction de nouveaux immeubles qui, ensemble, ont changé de façon significative la dynamique du quartier et les services offerts. Notons, entre autres, l'arrivée du Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ) et de ses 80 entreprises affiliées, mais aussi de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), de la Télé Université (TÉLUQ), du Centre de développement économique et urbain (CDEU), de la Faculté des arts visuels de l'Université Laval (Édifice de la Fabrique), de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) ainsi que des commerces du « Nouvo Saint-Roch », dont nous avons déjà parlé, situés pour la plupart sur l'emplacement de l'ancien mail centre-ville.



Image 2. Mail Saint-Roch, printemps 2007.

Selon l'analyse statistique de Gagné et Morissette (2004), les changements physiques qu'a apportés la revitalisation (rénovations, réhabilitations, constructions neuves) ont eu des impacts directs sur les résidents du quartier Saint-Roch. Il y a eu une augmentation du nombre de logements récemment construits et une baisse de ceux ayant besoin de réparations majeures, ce qui contribue à faire augmenter sensiblement la valeur immobilière. Or, ne nous méprenons pas : généralement, les logements (ou condos, ou lofts) récemment construits ou rénovés, situés dans certains secteurs ciblés, sont plus touchés par la hausse de la valeur immobilière, et font augmenter la moyenne du quartier. Ainsi, le prix d'un loft situé sur la rue Saint-Joseph au coin de la rue du Parvis n'est en rien comparable avec celui d'un appartement sur la rue de la Reine, pourtant tout près.

### *2.3.2 – Les changements sociodémographiques*

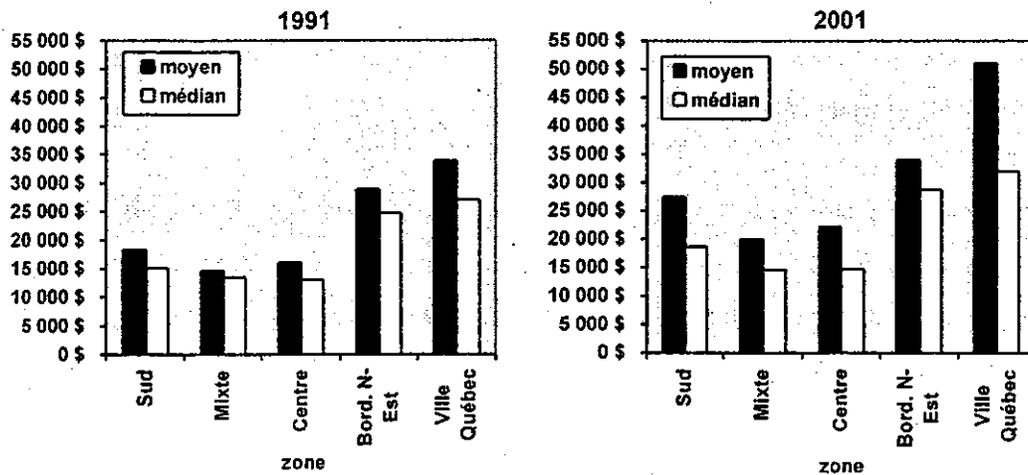
Tout d'abord, rappelons que, même si nous avons terminé cette recherche en avril 2007, nous n'avons pas eu accès aux données du recensement de 2006 ; en effet, les dernières données sociodémographiques disponibles datent de 2001.

En 1991, comparée à la moyenne municipale, la population de Saint-Roch pouvait être qualifiée de défavorisée. Celle-ci possédait un faible revenu moyen et médian, un haut taux de faible scolarité, regroupait un grand nombre de personnes âgées, possédait un faible ratio de propriétaires/locataires, un taux élevé de transferts gouvernementaux, un faible taux d'activité, etc. (GAGNÉ et MORISSETTE, 2004).

Depuis que le programme de revitalisation a débuté, on a observé un déplacement de la population de Saint-Roch (à l'exception de la bordure nord-est) : les plus démunis commencent peu à peu à quitter le quartier, tandis que de nouveaux résidents viennent les remplacer. Les données des recensements de 1991, 1996 et 2001 (GAGNÉ et MORISSETTE, 2004) révèlent des changements significatifs pour plusieurs indicateurs : un taux de mobilité élevé, une diminution du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, une diminution des transferts gouvernementaux, une augmentation du taux d'activité, une diminution du taux de faible scolarité et une augmentation du pourcentage de bacheliers sont perceptibles. Toutefois, même si ces statistiques montrent qu'il y a effectivement une nouvelle population plus favorisée qui tend à s'installer dans Saint-Roch, celui-ci reste, en 2001, encore un quartier plus défavorisé que la ville de Québec dans son ensemble.

À cet égard, les revenus médians et moyens de 1991 et 2001 dans le quartier Saint-Roch en sont de bons exemples. Comparés avec la ville de Québec, voici comment ces indicateurs se sont transformés depuis le début de la revitalisation.

TABLEAU I – Comparaison des revenus moyens et médians par ménage  
(en \$) selon la zone et l'année



Source : recensements de 1991, 1996 et 2001, compilation de Morissette et Gagné (2004, p. 62)

Tout dépend de la manière dont on fait « parler les chiffres ». Il ne suffit pas de dire que le revenu moyen des ménages a augmenté durant ces 10 ans; malgré la hausse du revenu médian et moyen, n'oublions pas qu'il y a encore, en 2001, plus de 2000 résidents (1285 ménages) dans le quartier Saint-Roch qui vivent avec moins de 10 000\$ par année. À titre d'information, le seuil de pauvreté établi par le gouvernement du Canada est, pour une agglomération de la taille de la ville de Québec, de 19 300\$ par ménage par année.

D'autres données statistiques sont révélatrices de l'écart qui se maintient entre Saint-Roch et la ville de Québec : c'est le cas du taux d'activité. Dans le quartier Saint-Roch, le taux d'activité a augmenté depuis le début de la revitalisation, mais il se trouve, en 2001, toujours en dessous de la moyenne municipale. En effet, le taux moyen d'activité des résidents du quartier Saint-Roch était, en 1991, de 47,9% (les pourcentages dans les différents secteurs variant de 38,2% à 59,8%), tandis qu'il était à cette même époque de 61,6% à la ville de Québec. En 2001, le taux d'activité des résidents de la ville de Québec a diminué de 2% par rapport à 1991, pour atteindre un taux de 60,3%, tandis que dans le quartier Saint-Roch il a augmenté en moyenne de 18,1%, pour atteindre un taux de 55,4% – encore légèrement en dessous de la moyenne municipale. Notons toutefois que la zone bordure nord-est (voir la carte en annexe) suit de près la tendance de la ville, avec un recul de 1,5% du taux d'activité

de 1991 à 2001. L'analyse de Gagné et Morissette (2004) a fait ressortir deux éléments : malgré les changements directement liés à la revitalisation, ses effets sont loin d'être généralisés dans le quartier. La zone centrale du quartier (rue Saint-Joseph, boulevard Charest, rue de la Couronne, rue Dorchester) est la plus touchée par la revitalisation – statistiquement et visuellement.

### 2.3.3 – Les changements économiques : hausse de la valeur immobilière

En attendant d'avoir accès aux statistiques du dernier recensement (2006), nous pouvons consulter le nouveau rôle d'évaluation de la ville de Québec, qui fait ressortir plusieurs points intéressants.

TABLEAU II – Variation des valeurs résidentielles du rôle d'évaluation 2007-2008-2009 par rapport au dernier rôle (2004-2005-2006) pour quelques quartiers de l'ancienne ville de Québec, en comparaison avec la nouvelle ville de Québec

Quartiers *	Saint-Roch	Saint-Sauveur	Québec haute-ville	Nouvelle ville de Québec
Moyenne résidentielle	42,1%	36,1%	56,1%	37,6%
Condominium	56,8%	52,5%	60,0%	40,8%
1 logement	59,8%	52,1%	82,6%	39,1%
2 logements	50,7%	46,0%	74,7%	40,7%
3 logements	59,5%	44,4%	67,4%	45,4%
4 logements	56,6%	45,5%	80,1%	49,0%
5 logements	45,5%	35,1%	44,4%	37,0%
6 à 9 logements	61,6%	49,1%	44,2%	42,3%
10 à 19 logements	31,8%	34,2%	52,4%	38,4%
20 à 29 logements	32,3%	22,3%	31,5%	33,9%
30 à 49 logements	20,8%	26,7%	42,4%	30,5%
50 à 99 logements	51,1%	17,3%	37,8%	26,1%
100 à 199 logements	14,5%	8,3%	-	20,2%
200 logements et +	19,0%	-	-	16,8%

Source : Rôle d'évaluation foncière 2007-2008-2009 de l'agglomération de Québec, document produit par la Ville de Québec, Service de l'évaluation, septembre 2006.

À la lecture du nouveau rôle d'évaluation foncière, nous pouvons voir que l'augmentation dans le quartier Saint-Roch<sup>3</sup> dépasse de 4,5% celle que connaît l'ensemble de la ville de Québec par rapport au dernier rôle. Notons que plusieurs catégories d'immeubles connaissent une augmentation qui dépasse de 20% celle de la nouvelle ville de Québec, dont les immeubles d'un logement, ceux de 6 à 9 logements, et ceux de 50 à 99 logements<sup>4</sup>. Précisons aussi que, dans le tableau relatif aux *anciens* quartiers de la ville, ceux-ci sont maintenant contenus dans le secteur « Québec », et que leur comparaison est faite avec l'ensemble de la nouvelle ville.

L'augmentation de la valeur immobilière que connaît le quartier Saint-Roch est directement lié à la revitalisation : les réhabilitations d'anciens édifices, les nombreuses rénovations et les nouvelles constructions y ont fait chuter le pourcentage de logements ayant besoin de réparations majeures. Évidemment, ces rénovations et les constructions nouvelles, combinées au récent intérêt que connaît le quartier, font augmenter la valeur immobilière, expliquant la forte hausse en matière d'évaluation foncière que connaît Saint-Roch en 2007 par rapport au dernier rôle (2004).

Maintenant que les effets de la revitalisation sont connus, il convient de les situer dans un processus de gentrification<sup>5</sup>, afin de mieux comprendre la réalité de Saint-Roch. Par la suite, il nous sera possible de déterminer comment les artistes sont – et seront – touchés par ces changements.

<sup>3</sup> Nous avons décidé ici de présenter le quartier Saint-Sauveur – comme il était très semblable au quartier Saint-Roch *avant* la revitalisation, et le quartier Québec Haute-Ville, comme quartier à « forte » augmentation.

<sup>4</sup> Notons que certaines catégories ne possèdent que très peu d'unités d'évaluation.

<sup>5</sup> Nous avons utilisé dans cette recherche le terme gentrification, à la demande de notre client. Sa traduction la plus près en français serait « embourgeoisement ».

### 3 – CONCEPTUALISATION DU PROBLÈME

#### 3.1 – Le concept de gentrification et le quartier Saint-Roch

Qu'est-ce que la gentrification ? Un processus complexe, certes. Les auteurs qui l'ont étudié ne s'entendent pas quant à la place qu'elle occupe dans une revitalisation. Pour certains, l'implantation de nouveaux groupes sociaux dynamiques dans un quartier déclencherait une gentrification. Pour d'autres, la gentrification, en tant que changement socio-résidentiel d'un quartier, est la suite logique d'une revitalisation. D'autres encore, plus récemment, l'intègrent plutôt dans un contexte de globalisation plus général. La définition qui semble le mieux s'appliquer à la réalité du quartier Saint-Roch est celle de Sénécal (1990), pour qui la gentrification est l'émergence progressive d'une nouvelle classe moyenne dans les vieux quartiers situés à proximité du centre-ville.

En ce sens, pour qu'il y ait une gentrification, le quartier doit avoir été préalablement touché par un exode périurbain – industriel, commercial et résidentiel. Nous présenterons ici les quatre étapes d'un processus de gentrification selon Sénécal, en commentant leur pertinence pour le cas du quartier Saint-Roch. Selon le modèle de cet auteur, chaque étape durerait de deux à cinq ans.

- 1) Les pionniers, un petit groupe de personnes audacieuses, achètent les bâtiments à bas prix et les rénovent eux-mêmes. Ils sont attirés par le potentiel architectural du bâtiment et les possibilités (services, transports et proximité) du quartier.

Le quartier Saint-Roch a connu cette étape : avant que la ville de Québec ne lance son programme de revitalisation, environ 80 artistes y vivaient déjà. Ayant dû quitter les quartiers du Petit Champlain et du Vieux-Québec lors de la flambée de la valeur des immeubles, les artistes ont profité du désintérêt envers Saint-Roch pour s'installer dans de grands espaces bon marché, laissés vacants lors de l'exode périurbain. En général, les pionniers qui s'installent au début du processus n'ont pas nécessairement des revenus très élevés ; ils possèdent souvent plus de capital culturel que de capital économique ; bref ce sont souvent des artistes (BEAUDET, 2004).

2) Le phénomène se poursuit, il devient plus visible et il intéresse maintenant les courtiers en immeubles. Les prix demeurent faibles, mais les loyers augmentent en raison des activités de rénovation. Les ménages à faible revenu commencent à quitter le quartier.

Cette étape s'est aussi réalisée dans Saint-Roch : quelques promoteurs ont pris en charge la rénovation et la réhabilitation de la rue Saint-Joseph, notamment suite à l'enlèvement de la première partie du toit de l'ancien mail. La particularité de Saint-Roch s'est manifesté à cette étape : la ville de Québec entame officiellement la revitalisation du quartier, avec entre autres des programmes de rénovation et de réhabilitation. Avec l'aide d'investisseurs, plusieurs immeubles sont remis à neuf, faisant augmenter la valeur immobilière et, conséquemment, le prix des loyers. Les résidants qui ne peuvent pas assumer ces augmentations sont contraints de déménager ou de quitter le quartier.

3) Les améliorations du quartier sont maintenant très visibles. Les investisseurs privés affluent. Le déplacement de l'ancienne population devient un problème sérieux. La municipalité, par souci d'améliorer son assiette fiscale, favorise cette mutation du quartier à l'aide de programmes d'aide (protection du patrimoine, programmes d'amélioration ou de revitalisation, etc.). Le niveau de délogement atteint son apogée.

Les changements physiques qu'a connus le quartier Saint-Roch sont effectivement très visibles, mais ils sont aussi limités à certaines zones du quartier. Malgré les transformations sociodémographiques, directement liées aux changements du cadre bâti que connaît le quartier, celui-ci demeure encore hétérogène selon plusieurs indicateurs, signe que les effets de la revitalisation continuent de se développer. De plus, il est impossible d'affirmer que cette étape est déjà révolue dans Saint-Roch. Dans le modèle de gentrification de Sénécals, c'est à ce moment que la municipalité entre en jeu, en implantant divers programmes d'aide et de revitalisation ; or, ce n'est pas ce qui s'est produit dans le cas du quartier Saint-Roch, puisque la ville est intervenue presque au début du processus.

4) Des gens d'affaires et des cadres s'installent dans le quartier. Le voisinage se stabilise en tant que quartier reconquis. Les nouveaux commerces n'ont rien à voir avec ceux d'antan : galeries d'art, cafés,

boutiques, etc. Beaucoup d'immeubles non-résidentiels sont convertis en copropriété ou en lofts. Les prix sont hauts et le quartier est très recherché.

Le quartier Saint-Roch présente déjà certaines caractéristiques de cette étape. Il y a effectivement plusieurs nouveaux commerces qui s'adressent à une classe aisée, tout comme une réhabilitation d'anciens immeubles en lofts ou appartements de luxe. Les prix sont élevés, mais ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble du quartier. Seules des zones très spécifiques ont connu une telle hausse – notamment la rue Saint-Joseph (de la rue de la Couronne jusqu'à la rue du Pont), ainsi que le quadrilatère du centre des nouvelles technologies (incluant la rue Sainte-Hélène, qui regroupe plusieurs nouveaux complexes d'ateliers d'artistes).

Comme on peut le constater, le modèle de gentrification que nous venons de présenter peut s'appliquer au quartier Saint-Roch, à quelques nuances près. La ville de Québec a appris des erreurs urbanistiques passées et a changé de stratégie pour revitaliser l'ancien centre-ville. Cette fois, la Ville n'a pas seulement consulté les urbanistes, mais a insisté – et insiste encore – sur le partenariat entre les investisseurs locaux privés et le gouvernement municipal, les véritables acteurs de cette revitalisation (NICOLE, 2001).

### ***3.1.1 – Les effets de la gentrification***

Dans la dernière décennie, plusieurs nouveaux exemples de gentrification ont été étudiés. S'éloignant de la forme que prend une gentrification, les études portent plutôt sur les *effets* qu'elle peut entraîner. Elles montrent aussi que ce processus tend maintenant à s'inscrire dans un contexte *globalisation*, et n'affecte plus seulement les grandes villes occidentales. Au contraire, les formes de gentrification se sont diversifiées et complexifiées, d'autant plus qu'elles prennent place dans différents contextes spatio-économiques. Ce processus peut maintenant être qualifié de régénération urbaine, entraînant plusieurs effets, positifs ou négatifs, sur le milieu où elle se produit. Atkinson (2005) a identifié les effets suivants :

TABLEAU III – Sommaire des impacts positifs et négatifs d'une gentrification sur un quartier

Impacts positifs	Impacts négatifs
	Déplacements dus à l'augmentation du prix du loyer
	Coûts psychologiques liés au déplacement
Stabilisation des aires en déclin	Ressentiment et conflits dans la communauté
Augmentation de la valeur des propriétés	Perte de logements à prix abordable
	Spéculation sur les propriétés, faisant augmenter les prix, devenant exorbitants pour les résidents les moins nantis
Diminution des locaux inoccupés	Augmentation du nombre de sans-abri
Augmentation des revenus fiscaux locaux	Augmentation des revenus locaux qui bénéficient aux investisseurs
Augmentation de la viabilité des futurs développements	Déplacement commercial et industriel
Réduction de l'étalement suburbain	Augmentation des coûts et changements dans les services locaux
	Crise du logement dans les quartiers pauvres environnants
Taux de mixité sociale élevé	Perte de diversité sociale (passant de socialement disparate à un ghetto riche)
Réhabilitation de propriétés, avec ou sans le financement de l'État	Taux de sous-occupation et perte de population dans les aires gentrifiées

Source : Atkinson et Bridge, *Sommaire des impacts d'une gentrification sur un quartier*, in « Gentrification in a global context; The new urban colonialism », Routledge, New York, 2005, p. 5 (traduction libre)

Nous monterons plus tard que ces effets et l'importance qu'un individu lui accorde – ici, les artistes – sont déterminants dans la perception qu'il se fait de la revitalisation et donc du quartier Saint-Roch.

Atkinson (2005) soutient que les nouvelles formes de gentrification sont souvent orchestrées, soit par le public (municipal, provincial, fédéral), soit par le privé. L'exemple classique d'une gentrification qui se fait « naturellement », comme SoHo, n'est pas représentatif des gentrifications effectuées dans un contexte de globalisation. Les effets que peut entraîner la gentrification différeront selon l'implication de chacune des instances qui y prennent part (privé et public).

Plusieurs auteurs (LEY 1996, ATKINSON 2002, VICARIO et MARTINEZ MONJE 2004) critiquent le laisser-faire des autorités municipales dans des contextes de gentrification lorsqu'il y a évidence que ce phénomène a des impacts négatifs sur le quartier (ATKINSON, 2002). La gentrification est-elle l'inévitable destinée d'une revitalisation?

### 3.2 – La culture comme catalyseur

La présence des artistes semble être un élément stimulant dans la revitalisation du quartier Saint-Roch. Leur intégration dans la revitalisation n'est pas un hasard : la ville de Québec savait que la culture (l'art et les artistes) favoriserait la revitalisation. Les bienfaits que l'art peut apporter à un quartier en perte de vitesse économique ne sont pas ignorés. L'exemple le plus représentatif est sans doute celui du quartier SoHo à New York : les artistes se sont installés dans un ancien quartier prospère, profitant des manufactures et immeubles abandonnés pour les transformer et les adapter en ce qui s'appellera *loft* – de vastes espaces avec de grandes fenêtres qui laissent entrer la lumière naturelle. Une vingtaine d'années plus tard, le quartier voit le statut socioéconomique de ses résidents augmenter rapidement, ce qui résulte d'un exode de la majorité des artistes, qui laissent derrière eux galeries, boutiques, restaurants et les *young urban professionals* qui fréquentent maintenant le quartier (SoHo, WIKIPEDIA). Par ailleurs, le phénomène de gentrification est aussi connu comme le *SoHo Effect*, et a pu être observé dans plusieurs grandes villes états-uniennes.

Miser sur la présence d'acteurs culturels comme outil ou stratégie de (re)développement n'est pas un phénomène nouveau. Les arts et les artistes contribuent « à la vie économique des métropoles modernes [et] à plusieurs reprises, les artistes se retrouveront au milieu d'un marché immobilier à la hausse qui attire une population plus aisée, attirant à son tour de nouveaux biens et services » (VINCENT, 1997). Les politiques culturelles sont un bon moyen d'assurer l'intérêt artistique envers un quartier ; c'est ce qui s'est produit dans Saint-Roch avec l'implantation de programmes d'aide aux artistes, limités pendant quelques années à ce quartier. Or, le quartier Saint-Roch s'est transformé au fil de la revitalisation, et les possibilités d'implantation, en tant que motif d'attraction, ont diminué. De plus, l'implantation des artistes dans le quartier Saint-Roch a bien fonctionné, si bien qu'un

nouveau problème se pose : à Québec, l'offre culturelle dépasse nettement la demande. Il s'agit alors de développer la demande et de rationaliser l'offre, notamment en créant un marché et en organisant des activités de visibilité, comme les « Ateliers Ouverts » (VINCENT, 1997).

D'autre part, une « restructuration culturelle » permet à une ville de se doter d'une image nouvelle, en plus de développer son économie relativement aux arts, à la culture et au tourisme (VICARIO et MONJE, 2004). Or, ce renouvellement par la culture semble parfois utilisé pour accroître l'image de la ville davantage que pour régler les problèmes du quartier; de créer des facilités résidentielles et culturelles pour une élite davantage que pour subvenir aux besoins de la population locale (VICARIO et MONJE, 2004). Nous verrons au fil des années ce qui est advenu dans le cas du quartier Saint-Roch.

### **3.3 – L'art et les artistes dans Saint-Roch**

Avant que ne débute la revitalisation, de nombreux artistes s'étaient déjà installés dans Saint-Roch. Souvent reconnus comme les pionniers d'un processus de gentrification, les artistes sont enclins à restaurer des immeubles abandonnés ou détériorés pour en faire de grands espaces de création.

Bien que leur présence ait été et soit encore un facteur important dans le processus de revitalisation, c'est l'établissement de lieux artistiques visibles – la faculté des Arts visuels, le complexe Méduse – qui a entraîné le véritable développement artistique du quartier Saint-Roch. Par leur emplacement stratégique et leur grande visibilité, le complexe Méduse et l'édifice de la Fabrique sont des symboles du développement culturel dans Saint-Roch. Par la suite, l'implantation toujours grandissante d'organismes oeuvrant pour l'art et les artistes, de lieux de diffusion, d'associations, etc., continue de développer la dynamique artistique dans Saint-Roch et en y créant un véritable milieu artistique favorable à leur présence. De plus, l'arrivée d'établissements d'enseignement de plusieurs disciplines artistiques a favorisé la présence estudiantine, qui s'est grandement accrue (GAGNÉ et MORISSETTE, 2004). L'arrivée de ces étudiants contribue au renouvellement de la population, de même qu'au changement

de l'image générale de Saint-Roch. Notons aussi la mise en place de quelques complexes d'ateliers, dont l'accessibilité était au départ réservée aux seuls artistes professionnels. De cette manière, les artistes qui sont venus dans Saint-Roch pour acheter ou louer (un atelier ou un appartement) à cette époque ont eu plus de facilité à le faire que ceux qui tentent actuellement et tenteront dans le futur de s'installer dans le quartier (différence intergénérationnelle).

D'autre part, un processus de gentrification entraîne souvent une hausse du prix des loyers et du prix de vente des immeubles, qui pourrait nuire à la rétention et à l'attraction des artistes dans le quartier. Les données de 1991, 1996 et 2001 montrent qu'il y a effectivement une hausse du prix du loyer dans le quartier Saint-Roch depuis le début de la revitalisation, mais qu'il demeure encore l'un des plus abordables de la ville de Québec. D'ici peu, les données du recensement canadien de 2006 seront disponibles et permettront de voir comment ces indicateurs sont touchés par le développement de la revitalisation du quartier Saint-Roch. D'autre part, l'augmentation du rôle d'évaluation des immeubles présenté par la ville de Québec (2006, effectif en janvier 2007), par rapport au précédent (2003, effectif en janvier 2004), risque d'avoir des répercussions, au cours des prochaines années, sur le prix des loyers. Pour minimiser l'impact négatif qu'entraîne la hausse du prix des loyers et pour attirer une population d'artistes résidants, la ville offre des programmes d'aide concernant l'acquisition d'ateliers d'artistes. Toutefois, ces programmes ont connu des modifications (2004), et de nombreux artistes (environ 80) vivaient déjà dans le quartier *avant* la revitalisation (et les programmes d'aide). Peut-être est-ce à cette époque qu'a eu lieu le véritable « boom artistique », avec des possibilités d'installation (d'achat ou de location) plus grandes qu'elles ne le sont actuellement, même avec les programmes d'aide.

### 3.4 – Les programmes d'aide aux artistes

Afin de maintenir la vocation artistique que semblait alors prendre le quartier, la ville de Québec a mis sur pied, en 1997, un premier programme d'aide aux artistes. D'abord limité aux frontières du quartier Saint-Roch, ce programme permet aux artistes professionnels<sup>6</sup> qui possèdent ou veulent posséder un atelier de bénéficier d'une **aide à l'acquisition et à la rénovation d'ateliers d'artistes**. D'abord ouvert aux artistes en arts visuels seulement, le programme s'étend aux artistes de la scène (danse, théâtre, musique, etc.) en 1999-2000. Concrètement, il permet à l'artiste de se faire rembourser un pourcentage (jusqu'à 20%) des coûts lors de l'acquisition ou de la rénovation d'un immeuble ou d'une partie d'immeuble servant d'atelier (il n'est donc pas renouvelable). Avec ce programme, plusieurs projets ont vu le jour et quelques complexes d'ateliers d'artistes ont été construits. Après l'arrivée de plusieurs organismes, écoles, ateliers, galeries, la ville de Québec souhaitait, en limitant ce programme à Saint-Roch, que les artistes se joignent à cette effervescence artistique.

Quelques années plus tard, un second programme a fait son apparition : il s'agit de la **subvention ou compensation de la taxe sur les immeubles non résidentiels**. Concrètement, ce programme offre une subvention ou un remboursement d'une partie de la taxe non résidentielle. Il revient toutes les années, tout comme les taxes municipales.

Ces programmes constituent une *aide* et, bien souvent, ils ne permettent à l'artiste que de payer son matériel et une partie de son atelier. Les programmes ne sont pas des salaires versés à l'artiste et ils ne sont pas garants d'une réussite professionnelle artistique : ils n'assurent d'aucune manière à l'artiste qu'il pourra tirer un revenu significatif de son art. En 2004, les deux programmes ont été modifiés considérablement :

- **Les associations d'artistes professionnels.** Même s'ils s'adressent depuis leurs débuts aux artistes professionnels seulement, ceux qui veulent bénéficier des programmes d'aide doivent maintenant être membres de l'une des 15 associations reconnues par la Commission de reconnaissance des

<sup>6</sup> Sont artistes professionnels ceux qui répondent aux critères définis par la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (L.R.Q., chapitre S-32.01) et la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma (L.R.Q., chap. S-32.01), en plus de maintenant devoir être membre de l'une des 15 associations reconnues par la Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations des producteurs (CRAAAP), qui relève du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

associations d'artistes et des associations de producteurs (CRAAAP), relevant du ministère de la Culture et des Communications du Québec<sup>7</sup>. De plus, lorsqu'il s'agit d'un groupe (association, collectif ou autre) qui reçoit une subvention pour l'achat d'un atelier, tous les membres doivent être artistes professionnels, alors qu'au départ seulement deux devaient avoir ce statut pour bénéficier d'une subvention.

- **Le délai de prescription.** Il était de cinq ans, il est désormais fixé à 10 ans. Il correspond à la période pendant laquelle il est impossible de vendre l'atelier. Avec ce changement, la ville de Québec veut s'assurer que l'atelier servira à l'artiste plus longtemps.

- **Le territoire d'application.** Jadis limité à Saint-Roch, il s'étend maintenant aux huit arrondissements de la nouvelle ville de Québec. Ce changement vise à donner la possibilité à tous les artistes de la ville de bénéficier des programmes d'aide.

- **Le taux de la taxe non résidentielle.** Il est maintenant calculé selon l'utilisation réelle de l'atelier. Concrètement, si l'artiste habite son atelier, il verra son compte de taxes passer du taux non résidentiel au taux résidentiel. Comme le programme offre une subvention sur la taxe non résidentielle, l'artiste qui habite son atelier perd cette aide.

Compte tenu de la hausse du rôle d'évaluation et de la valeur immobilière, la ville a révisé ses programmes d'aide afin, semble-t-il, de protéger la vocation des ateliers déjà établis ou à venir, afin de mieux garantir leur pérennité<sup>8</sup>. Curieusement, c'est aux artistes qu'il revient de « protéger » cette vocation : advenant la revente d'un atelier subventionné, il n'existe aucun règlement qui oblige l'artiste à le faire à un autre artiste. D'autre part, comme les nouveaux ateliers valent souvent plusieurs dizaines de milliers de dollars, bien des artistes ont décidé de les aménager comme espace de vie en plus de celui de création et de production. Or, depuis les révisions de 2004, l'artiste qui habite son atelier ne peut plus bénéficier de la subvention d'une partie de la taxe non résidentielle<sup>9</sup>. Toutefois, ce ne sont pas tous les artistes qui ont les moyens de se payer à la fois un atelier et un appartement.

<sup>7</sup> [www.mcc.gouv.qc.ca/orgasoc/liassrec.htm](http://www.mcc.gouv.qc.ca/orgasoc/liassrec.htm)

<sup>8</sup> « Les ateliers d'artistes à Québec », <http://www.culture-quebec.qc.ca/ateliers>

<sup>9</sup> La taxe résidentielle municipale, pour un atelier dans un complexe construit dans les 10 dernières années, coûte environ 1 800\$ par année.

Le changement au territoire d'application ne dissuade pas les artistes à s'installer dans le quartier Saint-Roch, mais il réduit son potentiel d'attraction et de rétention. De 1997 à 2004, plusieurs artistes (environ une cinquantaine) se sont installés dans le quartier Saint-Roch lorsque le territoire d'application des programmes d'aide se limitait au quartier. Comme la zone s'étend depuis 2004 à la ville de Québec au complet, nous avons demandé aux artistes qui ont bénéficié de ces subventions quel aurait été leur choix si, à l'époque de l'achat de leur atelier, ils avaient aussi pu bénéficier de cette aide à la grandeur de la ville de Québec, comme c'est maintenant le cas.

### **3.5 – La définition d'un artiste**

La définition de l'art – et de l'artiste – a toujours été un défi pour l'analyse sociologique, puisque ces termes renvoient à des notions subjectives complexes. Les arts sont l'exemple d'une activité productive réelle mais théoriquement confuse qui n'entre pas dans la définition officielle d'une profession (FRIEDSON, 1986). Ainsi, il est difficile d'appliquer les notions généralement utilisées pour l'étude d'une profession au travail de création artistique. Malgré qu'elle soit une activité productive objective, la création artistique ne cadre pas dans la définition habituelle d'un travail rémunéré, étant donné sa valeur subjective et son revenu incertain – ce ne sont pas tous les artistes qui sont professionnels (au sens où la loi l'entend), et tous les artistes professionnels ne vivent pas de leur art.

Soumis à un marché économique et à sa clientèle de non-spécialistes, les artistes dépendent pour leur subsistance d'une demande complexe et instable qui n'est régie par aucune autorité culturelle ou sociale. Faut d'un système de titres, il n'est pas possible d'exercer un contrôle sur l'entrée dans le marché des candidats artistes ni sur les termes et les conditions de la concurrence pour les positions qu'offre ce marché. [La] plupart ne peuvent compter, pour assurer leurs moyens d'existence, sur ces occasions rares [de travail rémunéré en lien avec leur art] et doivent exercer divers travaux, dans des circonstances très différentes, souvent sans aucun rapport avec leur métier d'artiste. [...] Au total, seule une très petite proportion des artistes tire un revenu significatif de cette activité et, en général, il faut exercer un travail pour pouvoir œuvrer à une activité artistique sans rémunération économique (FRIEDSON, 1986).

De plus, l'appréciation d'une œuvre d'art et/ou de son créateur variera selon le temps et l'espace mais aussi selon les goûts et les préférences, signe que la valeur artistique est un produit social. En outre, les nouvelles formes d'art remettent en question la notion de valeur artistique : Warhol, entre autres, en élevant des objets tirés de la vie quotidienne au rang d'œuvre d'art, a montré que ce sont davantage les institutions qui créent les œuvres d'art par le geste même de leur inscription dans cette catégorie d'objets (BOUDON et coll., 2005).

Nous avons privilégié dans cette recherche la définition de l'artiste à partir de ses interactions avec les autres acteurs sociaux. Notre définition de l'artiste a reposé sur la logique de reconnaissance : l'artiste est celui qui est reconnu comme tel, d'abord par lui-même, ensuite par ses pairs, par l'État et par le public. Même s'il n'est pas reconnu par l'État – artiste professionnel – ni par le public, la reconnaissance par ses pairs est impérative. Nous avons adopté une typologie, définie dans la méthodologie, qui permet de distinguer les artistes professionnels, les artistes en voie de professionnalisation et les artistes étudiants.

En interrogeant ces artistes, nous avons testé la validité de nos hypothèses. Il a été important de déterminer différentes catégories d'artistes, puisqu'elles nous ont permis de vérifier s'il existait des liens entre le statut artistique et la représentation que les artistes se font du quartier Saint-Roch, ainsi que des raisons qui les ont poussés à s'y installer, ou au contraire, à le quitter. Nous nous attendions à ce que les artistes aient des opinions différentes selon leur statut (professionnel, étudiant ou autre), mais aussi selon la « génération » d'artistes à laquelle ils appartiennent.

#### 4 – HYPOTHÈSES

Précisons d'abord que si le quartier est hétérogène, c'est parce que la revitalisation est encore en cours et que ses effets ne sont pas instantanés. Étant donné la particularité de la revitalisation du quartier Saint-Roch – la participation de la ville de Québec et un fort investissement de la part du secteur privé – nous ne pouvons prévoir l'effet qu'elle aura sur les artistes au cours des prochaines années, surtout au niveau économique. Le nouveau rôle d'évaluation présenté par la ville de Québec montre des hausses significatives de la valeur immobilière dans le quartier Saint-Roch, mais n'oublions pas qu'elles sont localisées. Il reste que, même si les politiques culturelles mises en application par la ville sont bien intentionnées, elles ne bénéficient aux créateurs – les artistes – qu'indirectement, tout au plus (VINCENT, 1997).

À cet égard, nous avons déjà présenté les programmes d'aide que la ville de Québec a mis sur pied en 1997. Les révisions qui ont été faites ont restreint leur accessibilité, et moins d'artistes peuvent en bénéficier. Depuis leur révision, en 2004, aucune aide n'a été accordée à l'acquisition ou à la construction d'un atelier. De plus, le second programme, relatif à la taxe résidentielle, n'est plus effectif et risque de ne plus jamais l'être : le service de la culture de la ville de Québec soutient qu'au départ, les ateliers n'avaient pas été aménagés pour devenir des lieux d'habitation, et que cette éventualité n'avait pas été prévue. Par conséquent, la ville tient maintenant compte de la réelle utilisation des lieux et n'accorde plus la subvention à l'atelier « habité », ce qui est souvent le cas.

Nous supposons que si les artistes envisageaient de quitter le quartier Saint-Roch ou l'avaient déjà quitté depuis la revitalisation, leurs motivations devaient être multiples, étant donné que les facteurs qui favorisent la présence et le maintien des artistes dans le quartier sont aussi nombreux. Pour mieux définir l'hypothèse, nous l'avons divisée en deux parties, soit d'un côté les facteurs d'attraction et de rétention, et de l'autre les facteurs de répulsion.

#### **4.1 – Les causes d’attraction et de rétention**

Les causes d’attraction et de rétention des artistes dans Saint-Roch comprennent trois dimensions : les facteurs économiques, les facteurs artistiques et les facteurs sociaux.

En ce qui concerne les facteurs économiques, nous pensons que l’existence de programmes d’aide et de subventions aurait contribué significativement à l’installation d’artistes dans Saint-Roch, principalement avant leur modification en 2004. De plus, malgré l’augmentation de la valeur immobilière, nous pensons que le prix relativement bas du loyer ainsi que la grande possibilité d’achat dans Saint-Roch dans les premières années qui ont suivi le début de la revitalisation, en comparaison avec les autres quartiers de la ville de Québec, auraient pu être eux aussi des facteurs d’attraction et de rétention.

Du côté des facteurs artistiques, nous supposons que la proximité des lieux de production et de diffusion, les nombreuses institutions d’enseignement professionnel, les ateliers et les galeries, auraient contribué à attirer les artistes. De plus, nous pensons que la présence de plusieurs organismes, associations et regroupements d’artistes, ainsi que de boutiques spécialisées, auraient aussi aidé à faire de Saint-Roch un endroit attrayant pour les artistes.

Enfin, les deux facteurs sociaux que nous avons identifiés étaient à la fois des causes d’attraction, de rétention et de répulsion. Nous croyions que le premier facteur, qui avait trait à la représentation que les artistes se font du quartier depuis le début de la revitalisation, pouvait avoir changé négativement ou positivement. Le second facteur social que nous avons identifié avait trait à la concentration des artistes dans le quartier Saint-Roch, qui pouvait représenter pour eux une sociabilité et collaboration mais aussi compétition, puisque l’offre dépasse la demande.

#### 4.2 – Les causes de répulsion

D'un autre côté, les causes qui peuvent entraîner un départ des artistes du quartier étaient liées à des facteurs économiques, artistiques, sociaux et socio-artistiques.

Nous avons supposé que les facteurs économiques qui contribueraient à l'exode des artistes seraient nombreux ; la hausse de la valeur immobilière, obligeant les artistes moins nantis – comme n'importe quel autre résidant – à déménager dans les quartiers « voisins » (Saint-Sauveur et Limoilou) ; les changements dans les programmes d'aide (notamment quant à la taxe non résidentielle) ; l'arrivée de services destinés à une classe supérieure, qui ne répondent pas aux besoins de la plupart des artistes ; finalement, la possibilité de (re)vendre leur atelier une fois le délai de prescription terminé et d'en retirer un profit, en raison de l'augmentation de la valeur immobilière.

Nous pensions que les facteurs artistiques qui entraîneraient le départ des artistes consisteraient en la fermeture ou au départ de services artistiques spécialisés, que ce soit les boutiques, les institutions, les organismes, etc., mais aussi que la forte concentration d'artistes dans le quartier pourrait entraîner une compétition.

De plus, il est dans la dynamique du monde de l'art de cultiver l'avant-gardisme ou la « tradition du nouveau » (ROSENBERG, 1962). Aussi récente qu'elle puisse paraître, la revitalisation a débuté il y a plus de 15 ans ; les nouveaux et futurs artistes chercheront peut-être un autre quartier où s'installer. Saint-Roch, en devenant peu à peu « à la mode » pour les masses, ne peut que repousser la nouvelle génération d'avant-gardistes. La théorie de la mode (SIMMEL, 1957) explique bien pourquoi les futurs artistes pourraient abandonner le quartier Saint-Roch, et ce d'une manière tout à fait naturelle :

« La mode est une forme d'imitation. En changeant incessamment, elle différencie un temps d'un autre et une strate sociale d'une autre. (...) L'élite initie une mode et quand la masse l'imité, dans un effort pour éliminer les distinctions externes de classes, elle l'abandonne pour une nouvelle mode ». (SIMMEL 1957 : 541).

En ce sens, nous pensons que, pour l'avant-garde artistique, Saint-Roch serait peut-être déjà « démodé ». De plus, Simmel (1988) souligne que les mécanismes de la consommation ostentatoire et de la concurrence conduisent les classes supérieures à toujours vouloir se distinguer, ce qui pousse les artistes – en tant que leurs fournisseurs d'œuvres d'art – à toujours surenchérir dans la course à l'originalité. Ainsi, l'entrepreneur comme l'artiste, dans une société capitaliste, partagent la même obsession de la nouveauté (BOUDON et coll., 2005). Un autre auteur (MORIN, 1962) a fait ressortir cette dichotomie fondamentale dans la création artistique et la notion de nouveauté :

« L'industrie culturelle doit constamment surmonter une contradiction fondamentale entre ses structures bureaucratiques-standardisées et l'originalité (individualité et nouveauté) du produit qu'elle doit fournir. Son fonctionnement même s'opère à partir de ces deux couples antithétiques : bureaucratie-invention, standard-individualité. » (MORIN : 1962)

En ce qui concerne les facteurs sociaux, nous croyions que les changements amenés par la revitalisation, dont la présence d'une nouvelle population plus fortunée, seraient des raisons justifiant le départ des artistes du quartier Saint-Roch. Ces raisons ne sont pas économiques, mais davantage sociales. En interrogeant les artistes, nous avons tenté de comprendre comment ils voyaient les changements liés à la revitalisation, mais aussi s'il y avait une relation à faire entre le sous-groupe artistique auquel ils appartiennent (relève ou non, propriétaire ou non) et leur discours.

Finalement, nous avons identifié un facteur socio-artistique qui aurait pu contribuer à la répulsion des artistes du quartier Saint-Roch : la possible gentrification à l'intérieur du groupe des artistes, notamment avec l'émergence d'ateliers et de galeries qui ne s'adressent qu'à un groupe « sélect » d'artistes.

En somme, nous avons supposé que la revitalisation de Saint-Roch pourrait contribuer autant à la rétention et l'attraction qu'à la répulsion des artistes. Nous avons tenté de voir à quel point les facteurs artistiques, sociaux et économiques interagissent, et comment ils

peuvent expliquer l'attraction/rétention et la répulsion des artistes dans le quartier Saint-Roch.

## **5 – MÉTHODOLOGIE**

### **5.1 – Population et échantillon**

L'échantillon qui a constitué l'objet de notre enquête a été le suivant : 15 artistes, qui ont tous, à un moment ou à un autre, répondu à deux des trois critères suivants : vivre dans le quartier Saint-Roch ; diffuser (ou tenter de diffuser) son art dans le quartier Saint-Roch ; créer (produire) dans le quartier Saint-Roch. Sur les 15 répondants, 13 possèdent le statut d'artiste professionnel (au sens où la loi l'entend) ; cinq sont propriétaires de leur atelier (ou lieu de création) ; trois sont étudiants à temps plein. Au départ, nous souhaitions interroger un artiste qui aurait quitté le quartier. Or, il s'est parfois avéré plus difficile de trouver des artistes qui n'avaient *pas* quitté le quartier, particulièrement dans le cas de la relève artistique. Finalement, nous avons interrogé huit artistes qui vivent actuellement dans le quartier Saint-Roch, contre sept qui l'ont quitté.

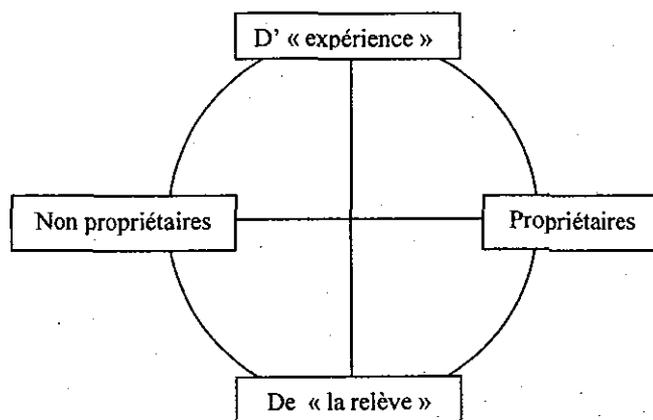
Pour que notre échantillon soit le plus représentatif possible, nous avons convenu, dans la mesure du possible étant donné les autres critères auxquels les artistes devaient répondre, de rencontrer des artistes provenant de plusieurs disciplines. Avec l'aide de plusieurs personnes, nous avons été mis en contact avec des artistes qui oeuvrent dans le théâtre, la danse, la musique, le multimédia, la vidéo, la photographie, la sculpture, la peinture et les métiers d'art.

### **5.2 – Typologie**

Nous avons changé la typologie de nos répondants durant la recherche. Nous croyions d'abord distinguer nos répondants selon leur statut de professionnel, d'étudiant ou d'amateur, mais il s'est avéré au fil des entretiens que les groupes se faisaient selon d'autres séparations. Ainsi, nous avons distingué les artistes sous deux axes différents, soit d'une part les artistes

propriétaires de leur atelier versus ceux qui ne le sont pas, d'autre part les artistes de la relève (moins de 35 ans) versus ceux qui ne le sont pas – que nous identifierons par le terme « artiste d'expérience ». Ces distinctions nous ont permis de faire quatre combinaisons possibles : artistes d'expérience propriétaires de leur atelier ; artistes de la relève propriétaires de leur atelier ; artistes d'expérience non-propriétaires de leur atelier ; artistes de la relève non-propriétaire de leur atelier.

TABLEAU IV : Typologie des artistes rencontrés



Nous montrerons dans l'analyse des discours comment les artistes de ces différents groupes se représentent les effets de la revitalisation du quartier Saint-Roch.

### 5.3 – Technique d'enquête

Comme méthode d'enquête qualitative, nous avons effectué des entretiens individuels de type semi-dirigés. Cette méthode permet essentiellement de faire ressortir le sens que chaque individu accorde à son expérience personnelle. Les questions de l'entretien se rattachaient à l'une ou l'autre des dimensions de l'objet d'étude, présentées dans le schéma d'opérationnalisation, en annexe. La grille d'entretien a été conçue de façon à aborder tous les effets que la revitalisation pourrait avoir sur les artistes.

Sur les 16 indicateurs que nous avons retenus (ANNEXE I), la moitié se retrouvent à la fois dans l'attraction/rétention et la répulsion. Par exemple, l'indicateur « concentration des artistes » peut être vu comme un facteur d'attraction et de rétention – puisqu'il favorise la sociabilité et la collaboration – mais aussi comme un facteur de répulsion – puisqu'il peut contribuer à la compétition des artistes entre eux. Dans ce cas, la question a été posée de la façon suivante : « comment voyez-vous la concentration des artistes dans Saint-Roch ? ». Nous avons fait la même chose avec tous les autres indicateurs, ce qui a amené les artistes à donner leur opinion sur chacun d'entre eux.

En interrogeant les artistes, nous avons pu comprendre comment ils perçoivent le quartier, de quelle manière ils sont touchés par la revitalisation et dans quelle mesure ces changements économiques, artistiques et sociaux contribuent à leur rétention, leur attraction et à leur répulsion du quartier Saint-Roch.

Nous avons accordé une grande importance au moment où l'artiste a commencé à vivre, créer ou diffuser son art dans Saint-Roch, afin de situer cette installation dans la revitalisation du quartier, qui a été plus ou moins facilitée selon le stade de la revitalisation. Nous avons aussi tenté de voir comment la présence d'organismes, d'associations, de lieux de production et de diffusion dans le quartier influençait la vie des artistes.

La réalisation d'une entrevue semi-dirigée présente certaines difficultés : même si elle se donne des fins de pure connaissance, elle reste, quoi qu'on fasse, une relation sociale qui exerce des effets sur les résultats obtenus (BOURDIEU, 1993). Face à cet obstacle, nous devons, en tant que chercheurs, connaître les effets que ce type de relation peut avoir et les maîtriser, notamment par une relation d'écoute active et méthodique, aussi éloignée du pur laisser-faire de l'entretien non directif que du dirigisme du questionnaire (BOURDIEU, 1993).

La grille d'entrevue qui a été utilisée est présentée dans l'annexe IV de ce rapport. Toutes les entrevues ont été enregistrées sur support numérique, mais gardées de façon strictement confidentielle.

L'analyse des entrevues a permis d'étudier dans le détail les réponses des artistes et de mettre en relation différentes parties de leur discours, ce qui nous a permis de déceler quatre principaux groupes, tels que présentés dans la typologie.

#### **5.4 – Pré-enquête**

Une pré-enquête a été faite auprès de quelques artistes lors de l'événement « Ateliers Ouverts », qui s'est déroulé durant deux fins de semaines du mois d'octobre 2006. Lors de cet événement, nous avons pu rencontrer une dizaine d'artistes en arts visuels, professionnels ou étudiants. Ces premiers contacts avec le monde artistique nous ont permis de développer certains aspects de la problématique, par exemple que la concentration des artistes n'apportait pas que de bons côtés. Nous avons pu jeter un premier regard sur la situation de quelques artistes, en visitant leur lieu de production et de création. De plus, nous avons pu voir que les situations individuelles des artistes sont très différentes, même s'ils font partie de la même « catégorie » – artistes en arts visuels propriétaires de leur atelier.

#### **5.5 – Limites de la recherche**

Les limites de cette recherche sont principalement relatives au temps alloué. Pour cette raison, nous n'avons pu interroger qu'un nombre relativement restreint d'artistes. En interviewant des artistes de différents statuts et disciplines, notre échantillon ne contient que quelques répondants ayant les mêmes caractéristiques – artiste, plus de 35 ans, propriétaire de son atelier, par exemple. De plus, le sujet de la recherche comportait plusieurs éléments très importants, avec lesquels nous aurions pu faire d'autres recherches complètes. Toujours se rapporter au contexte de l'étude – comprendre les représentations que les artistes se font du quartier Saint-Roch, plus particulièrement depuis le début de la revitalisation – et ne pas en dévier ne fut pas toujours chose facile ; néanmoins, il fallait tout de même expliquer et présenter les facteurs qui risquaient d'être importants pour les artistes. Ce fut le cas par exemple de la revitalisation du quartier Saint-Roch, qui fait à elle seule de nombreux

mémoires, recherches et études (NICOLE (2001), SENNEVILLE (1996), FRIEDMAN (2006), MORISSETTE et GAGNÉ (2004), MERCIER et coll. (1998 et 2002), pour ne nommer que ceux-là).

Les autres limites auxquelles nous avons eu à faire face ont trait à la difficulté que représente l'art et les artistes pour l'analyse sociologique, tel que présenté dans la section « 3.5 – Définition de l'artiste ».

Nous croyons néanmoins que la qualité des entrevues que nous avons faites avec les artistes permet d'en tirer des conclusions relativement significatives dans leur contexte, mais il y a plusieurs éléments qui seraient à approfondir dans de futures recherches.

## CHAPITRE II

### 6. LES ENTRETIENS AVEC LES ARTISTES

#### 6.1 – Présentation des répondants

Dans le cadre de cette recherche, nous avons rencontré 15 artistes. Voici quelques données les concernant. Sur les 15, sept ont quitté le quartier et huit y vivent encore. Les sept qui ont quitté le quartier comme lieu de résidence l'ont fait dans les quatre dernières années et se sont *tous* dirigés vers les quartiers Saint-Sauveur (trois répondants) ou Limoilou (quatre répondants). Les sept artistes qui ont quitté le quartier Saint-Roch font aussi tous partie de la relève artistique, donc ont moins de 35 ans.

Nous avons interrogé neuf hommes et six femmes. Les répondants ont en moyenne 36 ans (l'âge médian est de 31,5 ans); le plus jeune est âgé de 25 ans. Tous nos répondants sont originaires de la province et deux d'entre eux ont quitté Montréal pour venir s'installer à Québec. 13 de nos 15 répondants ont le statut d'artiste professionnel (selon la loi provinciale relative à ce sujet). Nous avons interrogé trois artistes qui étudient à temps plein (dont deux sont aussi déjà professionnels). Sur les 13 répondants professionnels, huit sont des artistes de la relève (moins de 35 ans). Quant à leur discipline principale<sup>10</sup>, 11 de nos répondants oeuvrent dans l'une ou l'autre des disciplines comprises dans les arts visuels (sculpture, peinture, photographie, vidéo, infographie, etc.). Les quatre autres artistes sont dans les arts de la scène, soit en danse, en théâtre ou en musique. De plus, cinq artistes sont propriétaires de leur atelier, et ceux-ci se trouvent tous dans le quartier Saint-Roch. Deux de ces artistes utilisent leur atelier également comme lieu d'habitation. Concernant l'aide<sup>11</sup> accordée aux artistes, neuf n'ont jamais reçu de bourse d'aucune sorte (dont deux sont actuellement propriétaires de leur atelier). Un seul n'est ni artiste professionnel ni étudiant (il se considère comme tel, mais n'est pas reconnu légalement). Si nous ne tenons pas compte des trois qui sont actuellement aux études à temps plein, seulement un artiste (sur les 12) affirme « vivre

<sup>10</sup> « Notons qu'un artiste sur quatre ne se reconnaît pas de discipline(s) principale(s), soulignant d'entrée de jeu l'importance de la « pluridisciplinarité » en arts visuels » (BELLAVANCE, BERNIER et LAPLANTE, 2005 : 14).

<sup>11</sup> Que ce soient des bourses, des subventions, du privé ou du public, en lien ou non avec la revitalisation.

de son art ». Les 11 autres artistes occupent tous en ce moment un emploi « à côté » de leur pratique artistique, emploi plus ou moins en lien avec leur discipline artistique.

## 6.2 – Quelques précisions

Afin de préserver l'anonymat des répondants, nous avons décidé de présenter les extraits de nos répondants en les identifiant selon l'une ou l'autre des quatre combinaisons possibles (propriétaire d'expérience, propriétaire de la relève, non-propriétaire d'expérience, non-propriétaire de la relève), puisque ce sont selon ces modèles que les discours se rattachent. D'autre part, nous présentons toutes les réponses des artistes interrogés au masculin (la distinction de genre ne change rien, si ce n'est qu'elle permettrait peut-être d'identifier certains de nos répondants).

Avant tout, nous tenons à clarifier le statut « d'artiste propriétaire ». Nous avons considéré comme artiste propriétaire celui qui possède son *atelier*, d'une part parce que c'est ce besoin d'un lieu de création qui le différencie d'un simple besoin de lieu d'habitation; d'autre part parce les programmes d'aide à l'acquisition concernaient un atelier, en tant que lieu de création et de production, et ont été spécifiques au quartier Saint-Roch pendant quelques années.

Étant donné le petit nombre de personnes rencontrées et pour que nos analyses soient les plus justes possible, nous présenterons les facteurs qui influencent le choix des artistes selon deux grandes oppositions, soit les artistes propriétaires d'un atelier versus ceux qui ne le sont pas, et les artistes de la relève (moins de 35 ans) versus ceux qui ont plus d'expérience.

Comme nous l'avons mentionné dans la première partie de ce rapport, certains éléments peuvent être à la fois des motifs incitant à rester dans le quartier et à le quitter. C'est par exemple le cas du prix du loyer ou des changements relatifs à la représentation que les artistes se font du quartier Saint-Roch depuis sa revitalisation. Les réponses des artistes interrogés diffèrent évidemment selon leur statut, et les combinaisons possibles deviennent vite complexes à analyser. Idéalement, il faudrait prendre en considération plusieurs

variables qui influencent les réponses des répondants; c'est le cas, entre autres, de la discipline principale dans laquelle ils évoluent, du revenu qu'ils arrivent à tirer directement de leur art, du moment auquel ils se sont installés dans Saint-Roch, qu'ils soient membres ou non d'une association ou d'un organisme, qu'ils aient ou non bénéficié d'une subvention ou d'une bourse, pour ne nommer que celles-là. Nous avons décidé de nous concentrer sur les deux distinctions qui revenaient le plus souvent, soit les artistes propriétaires versus ceux qui ne le sont pas, et les artistes de davantage d'expérience versus ceux de « la relève », soit moins de 35 ans.

Il y a certains éléments à propos desquels les artistes que nous avons rencontrés s'entendent sensiblement tous. C'est le cas par exemple des facteurs d'attraction dans le quartier Saint-Roch ou encore de la faiblesse du marché artistique à Québec. Voyons d'abord ces premiers éléments, sur lesquels les artistes s'entendent.

## **7. L'HOMOGENÉITÉ DES DISCOURS : MOTIFS D'ATTRACTION ET VIE D'ARTISTE**

Les artistes que nous avons interrogés s'entendent généralement tous sur quelques points : les raisons pour lesquelles ils sont venus dans Saint-Roch; l'absence du marché artistique à Saint-Roch et à Québec ainsi que la précarité de la vie d'artiste en général. Voyons ce qu'ils disent à ces sujets.

### **7.1 – Motifs d'attraction**

Les artistes que nous avons interrogés qui ont à un moment ou à un autre habité, loué ou possédé un appartement ou un atelier dans le quartier Saint-Roch s'entendent sur les motifs d'attraction : des lieux d'habitation et de création à prix abordables, la proximité des services et des lieux d'études (le fait qu'ils peuvent tout faire à pied) et la centralité géographique du quartier. Seulement un artiste a parlé des programmes d'aide comme motif principal de son installation dans le quartier Saint-Roch.

« C'est un quartier qui est vraiment central et c'est pratique en même temps; t'as tous les avantages, la proximité, le fait que ça coûtait pas cher le quartier aussi... » (Propriétaire, de la relève).

« C'était pas cher, j'étais jeune et je suis arrivé à Québec pour faire mes études. Je voulais vraiment faire toute ma vie à pied; aller à l'école à pied, tout ça... C'est le quartier où j'avais trouvé un super beau logement, pas cher, comparé à la haute-ville. » (Non-propriétaire, de la relève – a quitté).

Nous présenterons plus tard les motifs de rétention, qui ne sont pas les mêmes chez tous nos répondants – le facteur économique devient beaucoup plus important. En attendant, présentons le seul facteur économique sur lequel s'entendent les artistes que nous avons interrogés.

## **7.2 - Le marché artistique (ou l'absence de)**

Les artistes que nous avons rencontrés sont unanimes : le marché de l'art dans la ville de Québec n'est pas suffisant pour permettre aux artistes d'en vivre. Ils sont conscients que s'ils veulent vivre ne serait-ce qu'un peu de leur art, ils doivent développer leur propre marché, se faire de la publicité eux-mêmes.

« Je me crée un marché! Parce que si j'attends que ça tombe du ciel, ça marchera pas... Il faut vraiment que j'y aille par moi-même, pour moi-même, que je mise sur l'Europe, sur New York, mais surtout Toronto. » (Non-propriétaire, d'expérience).

Bien que la situation ne soit pas spécifique à la ville de Québec, les artistes que nous avons rencontrés ont souligné le fait que les difficultés économiques qu'ils vivent ne seront pas résolues en accordant davantage ou plus facilement des subventions, puisque ce type d'aide ne développe pas le *marché* artistique.

« Le gouvernement devrait peut-être investir dans le développement du marché de l'art, donner des incitatifs à l'acquisition (...) Les Québécois en général n'ont pas l'habitude (...) Mais acheter une œuvre d'art, c'est du luxe. Ils ont très peur du regard externe par rapport à ça... ils n'ont pas confiance en leurs goûts! (...) Je pense que le gouvernement, c'est là qu'il devrait investir, dans le développement du marché de l'art. Ça rendrait les artistes

moins tributaires des subventions, et on aurait peut-être des situations plus saines pour les artistes. » (Propriétaire, d'expérience).

« C'est bon [le fait d'accorder des subventions], mais je ne comprends pas; c'est comme s'ils favorisaient les gens à faire de l'art, mais ils ne les aident pas à le vendre : ça fait qu'on va toujours être obligés de les aider! » (Propriétaire, de la relève).

De plus, certains artistes notent qu'il existe une différence entre le marché dont les disciplines artistiques disposent. Cette différence peut s'expliquer par les ratios production/diffusion/reproduction spécifiques à chaque type d'art, mais aussi par la discipline *en vogue* à un moment, laquelle a plus de chances d'être subventionnée, valorisée, encouragée.

« Québec c'est pourri comme marché de l'art ... Montréal c'est pas trop fort, mais bon (...) À Québec, il y a un bon réseau de centres d'artistes, mais quand t'exposes une fois dans un centre, ils ne te reprennent pas avant longtemps... Supposons que t'as une démarche qui s'intègre bien dans trois centres sur six – ce qui serait déjà pas mal – t'as vite fait le tour; ça va prendre peut-être 10 ans avant que tu reviennes... C'est pas évident; tu satures vite ton marché. » (Propriétaire, d'expérience).

« Dans Saint-Roch le type d'art qui est favorisé par les institutions comme Méduse et les galeries subventionnées par l'État et tout ça, c'est plutôt de l'art contemporain... Donc c'est sûr que ce milieu-là est un peu plus favorisé que d'autres! Plus de subventions, plus de facilité d'exposition. » (Propriétaire, d'expérience).

D'un autre côté, plusieurs artistes ont souligné un autre problème d'ordre économique qui les affecte : le manque de connaissances de plusieurs d'entre eux relativement au statut « fiscal » de l'artiste. Bien que dans le cadre de leur formation, certains, dépendant de leur discipline, reçoivent des cours sur ce thème, ils sont nombreux à ne pas connaître les services qui leur sont offerts (subventions, bourses, organismes, associations, etc.) et à déplorer le fait qu'ils doivent apprendre « sur le tas ». Cela expliquerait peut-être pourquoi certains artistes, même après plusieurs années de pratique, ne font pas de demandes de subventions, ne s'impliquent pas dans les organismes, les associations, etc. et préfèrent rester indépendants.

« Des niaiserries comme la fiscalité, la législation... Le côté économique, les lois liées à un artiste... Les artistes, c'est pas des gens qui calculent, c'est pas des entrepreneurs, c'est pas des requins de la finance... » (Non-proprétaire, de la relève – a quitté).

« Quand j'ai étudié en musique, j'ai jamais entendu parler du Conseil des arts de la ville de Québec, ni du Conseil des arts du Canada; j'ai même jamais entendu parler de subventions. C'est pas quelque chose qui est là (...) Ça vient après, quand tu baignes dans ce milieu-là. J'ai l'impression que les gens en arts visuels sont beaucoup plus proches de cet univers-là. » (Non-proprétaire, d'expérience).

En somme, le sous-développement du marché artistique à Québec, combiné au manque de connaissance des artistes sur leur propre condition fiscale – et des bénéfiques qui lui sont adjacents – rendent difficile la vie d'artiste à Québec.

### 7.3 – Précarité de la vie d'artiste

Il n'était pas dans les objectifs de la présente recherche de parler de la situation financière précaire des artistes. Or, *tous* les artistes nous ont parlé de cette situation (pas nécessairement personnelle mais des artistes en général), de la difficulté d'être artiste et du choix de vie que cela représente.

Nous n'avons pas demandé le revenu exact que tirait chaque artiste de son art, mais nous leur demandions plutôt s'ils pouvaient en tirer un revenu suffisant pour en vivre. Le fait de ne pas atteindre cet objectif contraint souvent les artistes à avoir un emploi « à côté », afin de répondre aux besoins de base, mais aussi à ceux que requiert la pratique de leur art (espace de création, matériel nécessaire, etc.). Rares sont les artistes qui tirent la majeure partie de leurs revenus de la pratique de leur art. Ces emplois « à côté » sont très différents d'un artiste à l'autre et sont aussi plus ou moins en lien avec l'art. D'un côté, ce sont ces emplois qui assurent une *stabilité* à l'artiste, mais d'un autre ils diminuent le temps que l'artiste peut accorder à la pratique de son art. Les artistes qui réussissent à combiner les deux ont besoin d'une rigueur et d'une organisation efficaces :

« Ma *job*, qui me rapporte un salaire toutes les deux semaines, vient m'empêcher d'avoir un inventaire (...) Mais c'est une situation d'artiste en général. La culture au Québec est *subventionnée*, mais elle est *mal* subventionnée... C'est d'une tristesse, ah oui c'est d'une tristesse... » (Non-propriétaire, de la relève – a quitté).

« Mettons un acteur *choyé*, va faire quoi ? Quatre productions de théâtre par année [à Québec]; avec ça il va peut-être pouvoir aller chercher 17 000\$ (...) C'est *rarement* payant le théâtre, pour le travail qu'on met à ça; si tu calcules, ça fait que t'es au salaire minimum. (...) C'est pas grave parce qu'on fait ce qu'on aime, mais dans les faits (...) La plupart du monde ont une *job side-line*. Ça nous donne une régularité d'emploi qu'on n'a pas [en théâtre]. » (Non-propriétaire, de la relève).

« C'est un choix; tu fais le choix d'être pauvre. Je travaille juste 3 jours par semaine – ça me permet de travailler dans mes affaires – sauf que j'attends ma paye, j'ai pas une cenne. Mais c'est pas grave, c'est un choix de vie (...) C'est une passion. » (Non-propriétaire, de la relève – a quitté).

Vivre dans un quartier comme Saint-Roch, qui connaît des changements économiques et sociaux majeurs, précarise la situation de certains artistes. Certains artistes n'ont pas les moyens d'assumer une hausse du prix du loyer (ou de l'atelier), ou des taxes municipales. Par conséquent, ces artistes chercheront à se reloger dans un endroit plus accessible, mais relativement près du quartier Saint-Roch, en l'occurrence dans Saint-Sauveur ou dans Limoilou.

D'un autre côté, ceux qui ont décidé d'assumer l'augmentation du prix de leur loyer, de leur atelier ou de leurs taxes devront soit augmenter leurs revenus, soit trouver d'autres sources de revenus, réduisant ainsi le temps consacré à la pratique de leur art.

« À 400\$, un loyer d'appartement, c'est pas *très* cher; 400\$ pour un loyer d'atelier c'est pas *très* cher non plus, mais ça fait 800\$ par mois au bout de la ligne! Pis 800\$, t'as pas payé de chauffage, t'as pas payé tes matériaux, t'as même pas encore cherché à produire; ça te coûte déjà trop cher! » (Non-propriétaire, de la relève).

« Ça demande beaucoup d'énergie; il faut que tu sois extrêmement bien organisé. Si moi, avec un emploi de 40 heures semaines; je suis capable de continuer à faire ma pratique, c'est parce que j'ai cet entraînement-là... Ça prend une organisation, une rigueur à toute épreuve. Il faut être déterminé et il faut vraiment vouloir créer et dire quelque chose. » (Propriétaire, d'expérience).

Une étude à l'échelle de la province sur la situation des artistes en arts visuels nous permet de mettre des chiffres sur la situation économique de ces artistes : elle montre que moins de 10% des artistes en arts visuels tirent la majeure partie de leurs revenus directement de leur art. 75% d'entre eux exercent un emploi (en lien ou non avec leur art) en plus de leur création artistique. De plus, 75% des artistes en arts visuels retirent 3 500\$ ou moins par année de la pratique des arts visuels (BELLAVANCE, BERNIER et LAPLANTE, 2005 : 90). Même à très petite échelle, les réponses de nos répondants ne diffèrent pas des résultats de cette étude : les artistes sont dans une situation économique précaire.

#### **8. L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES DISCOURS : LES CHANGEMENTS DU QUARTIER**

La revitalisation, mise en place en 1991, a entraîné et entraîne encore bien des changements dans le quartier Saint-Roch. Ces transformations affectent les artistes de part et d'autre, et la représentation qu'ils se font du quartier en est modifiée. Le plus souvent, leurs opinions diffèrent selon les deux combinaisons fondamentales que nous avons identifiées (propriétaire ou non, de la relève ou non), et elles sont la plupart du temps renforcées par l'année où l'artiste est arrivé dans le quartier Saint-Roch (plus tôt dans la revitalisation suppose qu'il ait été plus facile d'acheter ou de louer à un prix abordable).

Pour présenter les résultats de la recherche, nous avons divisé les effets de la revitalisation sur les artistes en différentes parties, qui correspondent aux points suivants : changement dans la représentation générale du quartier, changements dans les services offerts, ancien et nouveau Saint-Roch, programmes d'aide (existence et modifications), hausse de la valeur immobilière, les ateliers d'artistes, le départ de boutiques spécialisées, les nouvelles constructions « nuisibles », la présence d'organismes et d'associations d'artistes ainsi que la concentration des artistes dans le quartier.

## 8.1 – Changements dans la perception du quartier

La revitalisation du quartier Saint-Roch n'a pu commencer à avoir un réel impact sur la perception que s'en font les individus que lorsque les premiers changements physiques majeurs (dus à l'enlèvement d'une première partie du toit du mail Saint-Roch) ont été effectués. Il n'en est pas autrement pour les artistes : les références que ceux-ci font à l'ancien Saint-Roch, au temps où c'était « encore » accessible, ont trait à l'époque qui précède l'enlèvement du toit du mail.

« Je suis venu pour la proximité et les prix. Quand on est arrivés ici [en 2000] les gens [les non-artistes] ne voulaient pas venir vivre ici; c'est pour ça que ce n'était pas cher... Mais là maintenant... Maintenant tout le monde veut venir vivre ici... » (Propriétaire, d'expérience).

« C'est sûr que c'est positif pour nous autres parce qu'on a acheté à un moment où c'était pas cher [en 2000]; mais quelqu'un aujourd'hui qui veut s'installer dans Saint-Roch, doit avoir de l'argent, surtout dans le coin ici. (...) Quand nous on est arrivés ici les gens ne voulaient pas venir vivre ici; c'est pour ça que c'était pas cher. » (Propriétaire, de la relève).

La situation actuelle des artistes dans le quartier Saint-Roch dépend de l'année (ou du « stade » de la revitalisation) où ils sont venus s'établir – il semble y avoir une corrélation entre le développement de la revitalisation et la difficulté à s'y établir. La revitalisation suivant son cours, les générations d'artistes se succèdent : la perception du quartier Saint-Roch que se fait un artiste de 30 ans qui s'établit dans le quartier en 1987 ne sera pas la même que celle l'artiste de 30 ans arrivé dans le quartier en 1997, et encore moins en 2007. Le fait que les artistes aient eu de la facilité ou non à se trouver un logement ou un atelier dans le quartier contribue aussi à former la perception qu'ils s'en font. De plus, les repères, souvenirs et comparaisons diffèrent selon l'expérience personnelle que les individus se font d'un endroit – en l'occurrence les artistes envers le quartier Saint-Roch.

La situation économique personnelle de l'artiste influence également la représentation qu'il se fait du quartier. Lorsqu'on dispose de davantage de moyens financiers, l'augmentation de la valeur immobilière risque fort bien d'être moins préoccupante que lorsqu'on vit une situation précaire. De plus, les représentations des artistes que nous avons rencontrés

diffèrent selon l'importance qu'ils accordent aux effets positifs ou négatifs de la revitalisation du quartier Saint-Roch. Les effets positifs qu'ils mentionnent le plus souvent sont l'amélioration générale du quartier ainsi que l'augmentation de la diversité sociale; toutefois, ils déplorent que la revitalisation entraîne le déplacement des moins bien nantis (artistes ou pas), la perte de logements à prix abordable, le manque de diversité dans l'implantation des nouveaux services, etc. Voyons quels sont les effets positifs de la revitalisation du quartier Saint-Roch selon les artistes que nous avons rencontrés.

### 8.1.1 – Les effets positifs

En premier lieu, la plupart de nos répondants s'entendent sur le besoin qu'avait le quartier Saint-Roch d'être revitalisé. Un peu plus de 15 ans après la mise en place du programme de revitalisation, les artistes que nous avons interrogés voient cette opération comme positive dans son ensemble. Parmi les effets qu'elle a entraînés, l'ouverture de services comme des boulangeries et des petits cafés, est souvent mentionnée comme bienfait de la revitalisation.

« Ce qui est très bien, c'est les boulangeries; il n'y en avait pas avant dans le quartier, il fallait monter en haut (...) Des épiceries, du pain, du fromage, pas trop cher. » (Non-propriétaire, de la relève – a quitté).

« La revitalisation du quartier, moi je trouve que dans l'ensemble c'est très positif (...) Maintenant on a deux-trois boulangeries; c'est un quartier qui est plus vivant qu'avant (...) Il y a des artistes et des gens plus démunis qui vivent ensemble... Je trouve que ça peut apporter quelque chose de bon. (...) Ça fait un mélange un peu de toute sorte de monde » (Propriétaire, de la relève).

L'autre point positif attribuable à la revitalisation mentionné par les artistes interrogés est celui de l'actuelle *diversité* des individus qui composent le quartier Saint-Roch. Ils voient dans cette mixité sociale (hétérogénéité des profils socioéconomiques) un stimulant et une énergie particulière :

« C'est *friendly* le quartier Saint-Roch; c'est ouvert, il y a toute sorte de monde... C'est ce mélange-là qui est intéressant; ceux qui habitent vraiment le quartier, avec les bourgeois. » (Non-propriétaire, de la relève – a quitté)

« Ce que j'aime c'est la diversité. Je ne voudrais pas une unification du quartier; ce qui m'intéresse c'est sa diversité au niveau des classes sociales. (...) Moi les personnes que je vois ça me stimule aussi; ce sont des sources d'inspiration. » (Propriétaire, d'expérience).

### 8.1.2 – Les effets négatifs

À part quelques rares exceptions qui voyaient la revitalisation comme totalement positive, la plupart de nos répondants ont mentionné quelques effets négatifs de la revitalisation. Ces effets et l'importance qu'ils y accordent diffèrent selon les artistes, principalement selon qu'ils soient propriétaires ou non de leur atelier. Les artistes non-propriétaires mettent davantage l'emphase sur les effets négatifs, qui correspondent à ceux d'une gentrification, que ne le font les artistes propriétaires.

« Le quartier va être bourgeois et nous autres on va s'en aller ailleurs. (...) Si je me sens mal à l'aise de marcher dans la rue parce qu'il y a des grosses voitures et des magasins de *bourges*, que je me sens mal à l'aise de sortir de chez nous... » (Non-propriétaire, de la relève – a quitté).

« C'est un quartier super intéressant... le plus en mouvement, en train de se métamorphoser à Québec... Mais il faut faire attention, parce que le mélange riche-pauvre... ishh... Il faut qu'il y ait une vision sociale plus que ça. » (Non-propriétaire, d'expérience).

### 8.2 – Changements dans les services offerts

Lorsqu'il est question des changements dans les services offerts, les artistes que nous avons interrogés ont dit fréquenter très peu ou pas du tout les commerces du « nouvo Saint-Roch ». Ce n'est pas tant le fait que les nouveaux services implantés depuis la revitalisation s'adressent à une classe plus favorisée que le manque de diversité dans ces services qui est déploré par nos répondants.

« C'est toujours des restaurants haut de gamme qui ouvrent; je veux dire, quand est-ce qu'on va avoir un restaurant ordinaire (...) Il y a déjà toute l'offre haut de gamme, mais je pense que ça ne s'adresse pas vraiment aux résidents mais plus aux travailleurs, c'est ça... » (Propriétaire, d'expérience).

« Le Hugo Boss, les trucs de luxe... ce que je trouve qu'il manque, dans cette revitalisation-là, c'est le *milieu*; on passe de l'Épicerie Économique au Hugo Boss... Il faudrait plus de cafés, mais des cafés qui restent ouverts après six heures... des petits restos pour les gens moyens, la tranche moyenne. » (Non-propriétaire, de la relève).

« Ils sont là, au travers, entre Hugo Boss pis la caisse populaire, devant la grosse église où il est écrit SOS... tu vois un peu comme New York; c'est la grosse misère à côté du gros clinquant. Ça donne comme un genre de malaise ... » (Non-propriétaire, d'expérience).

La figure de proue de la revitalisation du quartier Saint-Roch est pour plusieurs la boutique Hugo Boss, installée sur la rue Saint-Joseph en 2005. Presque tous les répondants avaient quelque chose à dire à ce sujet – sans que nous le leur demandions. En général, ce sont les plus jeunes artistes qui sont les plus critiques à son égard, et l'installation de ce type de commerce est vue par eux comme un effet négatif de la revitalisation.

« J'achète pas du linge là... Je n'ai pas les moyens... Hugo Boss c'est beau, mais ça n'a aucun rapport... Le quartier va être bourgeois et nous autres on va s'en aller ailleurs. » (Non-propriétaire, de la relève – a quitté).

« Je les trouve arrogants. (...) Désolé, mais il y a encore des sans-abri sur le parvis de l'église Saint-Roch, et t'as le gros écran géant pas de son avec les cotes de la bourse et t'as le Hugo Boss de l'autre bord (...) J'espère qu'ils vont tous faire faillite... » (Non-propriétaire, de la relève).

### 8.3 – Ancien et nouveau Saint-Roch

Plusieurs des artistes que nous avons rencontrés qui ont habité le quartier avant 2000 notent qu'il reste encore des « îlots » de l'ancien Saint-Roch. En ce sens, bien qu'il y ait une hausse de la valeur immobilière, il y a encore possibilité d'acheter ou de louer – tout dépendant dans quel « secteur » du quartier l'artiste souhaite s'installer. Plusieurs personnes à faible revenu habitent encore dans le quartier – 30% des ménages gagnent moins de 10 000\$ par année en 2001, selon Statistique Canada. Si plusieurs d'entre eux y vivent encore en 2006, les artistes le peuvent certainement aussi. Un de nos répondants, arrivé avant l'enlèvement de la première partie du toit du mail, exprime bien la différence entre ces secteurs et le « nouveau » quartier Saint-Roch :

« Le « nouveau » quartier Saint-Roch, c'est juste Saint-Joseph! Ça fait que, les petites rues autour, c'est ordinaire encore... Ça n'a pas beaucoup changé, sauf la rue Saint-Joseph. » (Non-propriétaire, d'expérience – a quitté).

« Je trouve que l'image du quartier est meilleure (...) C'est sûr qu'il y a toujours le quartier plus derrière Saint-Joseph qui est resté quand même pauvre....De ce côté-ci de Charest [en allant vers la falaise, au sud de la rue Saint-Joseph] c'est le côté plus riche un peu, et l'autre c'est le côté plus pauvre. Ici [rue Sainte-Hélène] c'est comme le milieu. » (Propriétaire, de la relève).

Au moment d'écrire ces lignes, la seconde phase d'enlèvement du toit du mail Saint-Roch venait tout juste de débiter. Il sera intéressant de voir quels services s'implanteront dans cet espace ainsi « libéré » et si ceux-ci s'inscriront dans l'actuelle voie que semble prendre la revitalisation.

#### **8.4 – Existence et modifications des programmes d'aide**

Parmi les changements liés à la revitalisation, il y a eu la mise en place par la ville de Québec des programmes d'aide à l'acquisition d'atelier pour les artistes professionnels. Comme nous l'avons proposé dans la première partie de ce rapport, cet élément a pu être un motif d'attraction et de rétention pour les artistes, mais les récentes modifications (2004) dans les politiques de ces programmes d'aide ont eu un effet tout autre. Rappelons que des cinq artistes propriétaires que nous avons rencontrés, trois ont reçu l'aide de la ville de Québec pour acheter leur atelier.

Les artistes que nous avons interrogés sont ambivalents quant aux programmes d'aide. Ils reconnaissent a priori que les subventions ont pu aider certains artistes à devenir propriétaires de leur atelier. Être propriétaire de son atelier est souvent un objectif difficile à atteindre, mais il est certainement bénéfique pour l'artiste :

« Si les artistes sont propriétaires, ils ne partiront pas facilement. (...) Dans SoHo, c'était des locataires; c'est la différence [avec le quartier Saint-Roch]; les artistes étaient pas propriétaires. Et ça je pense que ça peut faire une différence. » (Propriétaire, d'expérience).

« C'est vraiment une stabilité pour les artistes [le fait d'avoir un atelier]. C'est un programme vraiment important, à Québec. Et puis il y a beaucoup d'artistes qui sont restés à Québec pour ça, c'est certain. » (Propriétaire, d'expérience).

D'un autre côté, les artistes qui ont pu bénéficier d'une subvention à l'achat avaient déjà un capital relativement important à investir dans un lieu de création, ce qui n'est pas le cas pour tous. Les artistes qui ont bénéficié de telles subventions rappellent qu'elles sont une *aide* qui ne couvre pas tous les frais de location ou d'achat d'un atelier :

« Même si ça a été subventionné, c'est quand même pas donné ces appartements-là (...) On avait juste un pourcentage... C'était moins que 10%; il fallait quand même avoir une grosse mise de fonds... » (Propriétaire, de la relève).

« Je n'aurais pas pu payer trop cher, c'était pas trop cher, mais en même temps 40 000\$ c'est pas rien... » (Propriétaire, d'expérience).

La ville de Québec soutient que les ateliers n'avaient pas, au départ, les caractéristiques nécessaires pour être aménagées en habitation. En ce sens, ils étaient réservés à des lieux de création et de production, et la Ville de ne s'attendait pas à ce qu'ils deviennent aussi des lieux d'habitation. C'est en partie pour cette raison qu'elle a changé quelques politiques dans les programmes d'aide, et maintenant ceux-ci ne sont plus vus par les artistes comme facteur d'attraction.

« L'idée de l'atelier-résidence, la « double vocation » était intéressante, mais faisait problème avec la ville de Québec au départ. Mais ça c'est une réalité : l'artiste ne peut pas rencontrer les deux, en tout cas très peu peuvent rencontrer les deux, payer et le loyer et l'atelier. » (Propriétaire, d'expérience).

« La fille à la ville [de Québec] me dit : « votre organisme, il n'est pas professionnel ». On avait ce que la ville demandait : deux qui ont leur statut [d'artiste professionnel]. [Mais avec les changements] TOUS les membres doivent avoir leur statut d'artiste professionnel... Si tu veux louer à quelqu'un, il faut qu'il ait son statut [d'artiste professionnel], sinon la ville ne veut plus (...) Moi ma job c'est d'essayer d'aider les jeunes qui sortent de

l'école pour qu'ils aient leur statut d'artiste professionnel. » (Non-propriétaire, de la relève – a quitté).

Certains artistes que nous avons interrogés trouvent que la ville de Québec n'a pas été efficace dans la mise en application des nouvelles politiques municipales relatives aux subventions accordées aux artistes :

« Il y en a [des artistes] qui sont toujours imposés de manière commerciale mais qui ne le sont pas [c.-à-d. ils habitent leur atelier]; tant que la situation ne change pas, eux [les artistes qui habitent leur atelier] ne parlent pas (...) La Ville n'a pas procédé de manière systématique [dans la mise en place des nouvelles politiques de subventions]. Ça fait que la situation n'est pas égale pour tout le monde » (Propriétaire, d'expérience).

« Je ne suis même pas au courant des modifications » (Propriétaire, de la relève).

De plus, plusieurs artistes que nous avons rencontrés ont critiqué le fait que ce soit des *non-initiés* (des fonctionnaires) qui gèrent les attributions des subventions et qu'ils manquent de compréhension à l'égard des artistes et de leur situation. Certains ont même remis en doute le bien-fondé de ces subventions :

« C'est *give and take*; ils [la ville de Québec] te donnent de l'argent, ça te fait un peu de *cash down*; t'es capable de négocier quelque chose, mais après ils te le reprennent d'une autre façon... Il y a [avait] un volet qui paye les taxes commerciales, mais [maintenant] la ville ne veut plus jouer les règlements qu'ils ont décidé au départ... » (Non-propriétaire, de la relève).

La ville de Québec soutient que, si elle a modifié ses politiques de subventions, c'est parce que de nouvelles réalités sont apparues depuis leur mise en application, en 1997<sup>12</sup>. Ces « nouvelles réalités » concernent, entre autres, la hausse de la valeur immobilière, qui a un impact direct sur la valeur des ateliers – et sur les taxes municipales. Voyons de quelle manière les artistes que nous avons rencontrés se représentent ce phénomène.

<sup>12</sup> « Les ateliers d'artistes à Québec », <http://www.culture-quebec.qc.ca/ateliers>

## 8.5 – Hausse de la valeur immobilière

La hausse de la valeur immobilière est un élément clé dans l'analyse de la revitalisation. Soulignons d'emblée que les chiffres du recensement de 2006 qui auraient été utiles à cette recherche ne sont pas encore disponibles au moment d'écrire ces lignes. Pour cette raison, nous ne pouvons vérifier s'il y a un écart entre la représentation des artistes face à la hausse immobilière et sa véritable étendue (Saint-Roch est-il réellement devenu « inaccessible » ou l'est-il dans la *représentation* des artistes). De plus, le rôle d'évaluation municipal, mis à jour tous les trois ans, vient d'entrer en vigueur (janvier 2007) : c'est donc au cours des prochaines années qu'on pourra en voir les véritables effets sur le prix du loyer et la spéculation immobilière.

### 8.5.1 – Difficulté d'acheter ou de louer

Les artistes que nous avons rencontrés semblent affectés de différentes manières par la hausse de la valeur immobilière. En plus d'augmenter substantiellement le coût de la vie, les artistes qui sont propriétaires d'un atelier voient leur compte de taxes augmenter; ceux qui sont locataires connaîtront peut-être une hausse du prix de location, ou peut-être se feront-ils même expulser, si leur propriétaire décide de vendre l'appartement – et de le transformer en condo, ce qui semble de plus en plus fréquent. Quant aux futurs artistes qui chercheront à s'installer dans Saint-Roch, ils auront certainement plus de difficulté que leurs prédécesseurs à trouver quelque chose d'abordable.

« Présentement, je n'aurais même pas les moyens d'acheter un appartement ici, parce que là c'est rendu trop cher! À cause du quartier, la valeur a monté... C'est sûr que c'est positif pour nous autres parce qu'on a acheté à un moment où c'était pas cher, mais quelqu'un aujourd'hui qui veut s'installer dans Saint-Roch doit avoir de l'argent, surtout dans le coin ici. »  
(Propriétaire, de la relève).

« Au niveau artistique, ça reste intéressant parce qu'il y a les écoles, les galeries et tout ça... Mais en même temps, c'est toujours une question de prix : si les artistes n'ont pas les moyens de se payer les appartements ici, ils vont les acheter ailleurs. » (Non-propriétaire, de la relève – a quitté).

Les conditions d'implantation sont différentes selon la génération à laquelle appartient l'artiste; les jeunes artistes d'aujourd'hui n'ont pas les mêmes possibilités d'implantation que ceux d'hier. Ainsi, les artistes de la relève, particulièrement ceux qui ne sont pas propriétaires de leur atelier, semblent les plus touchés par ces difficultés, et deviennent le groupe le plus susceptible de quitter le quartier.

« Moi, en tant que relève, je ne peux même pas louer un local ; celui qui a son local depuis 20 ans, ça ne lui coûte rien (...) C'est aucunement accessible en comparaison avec les autres artistes qui sont là depuis 20 ans... » (Non-propriétaire, de la relève).

La hausse du prix du loyer reste un élément très important pour les artistes que nous avons interrogés. Comme nous l'avions proposé dans la première partie de ce rapport, le facteur « prix du loyer » peut contribuer autant à la rétention qu'à la répulsion des artistes du quartier Saint-Roch.

Voyons d'abord les artistes pour lesquels le prix du loyer est plutôt vu comme un facteur de rétention. Pour ces répondants, même s'il y a une augmentation du prix du loyer dans le quartier Saint-Roch, les logements demeurent néanmoins encore plus abordables que ceux d'autres quartiers (Haute-Ville, Sainte-Foy, etc.). Nous avons remarqué que la situation économique personnelle de l'artiste influence la perception que celui-ci peut se faire face à ce facteur économique. Généralement, ce sont nos répondants propriétaires d'un atelier qui évoquent le prix du loyer comme facteur de rétention :

« Je pense que l'avantage d'un local ici c'est la proximité, et c'est moins dispendieux qu'en haute ville... » (Propriétaire, d'expérience).

« Le facteur économique est quand même moyen... c'est pas cher le quartier Saint-Roch; même si ça a monté, c'est pas comme la Grande-Allée.» (Propriétaire, d'expérience).

Ils mentionnent tout de même que d'autres artistes peuvent être affectés par ce changement économique et qu'il peut être un motif de répulsion suffisant à lui seul. Toutefois, certains artistes non-propriétaires ont mentionné que les autres avantages liés à la vie dans le quartier venaient contrebalancer la hausse du prix du loyer.

« C'est très dispendieux, pratiquement pas abordable. Nous on a décidé de payer ça, même si on a plus ou moins les moyens, parce que je voulais *absolument* rester dans le quartier. J'adore ce quartier-là. C'est comme un petit village; à un moment donné tu connais tout le monde, t'as un réseau, c'est super le *fun*. Pour les artistes il y a plein de trucs à proximité; l'école, Zone, etc. Je suis proche de tout. C'est beaucoup pour l'emplacement. »  
(Non-propriétaire, de la relève).

### 8.5.2 – La revente d'ateliers

Plusieurs complexes d'ateliers ont été mis sur pied au cours de la revitalisation et bon nombre d'artistes ont pu bénéficier d'une aide pour en devenir propriétaires. Au total, la ville de Québec a contribué à l'implantation de 164 ateliers d'artistes entre 1997 et 2004<sup>13</sup>. Les premiers acheteurs de ces ateliers *devaient* être artistes professionnels, selon la loi relative à ce statut. Or, même si la ville de Québec dit se soucier de l'avenir des ateliers d'artistes et souhaiter protéger la vocation des ateliers déjà établis ou à venir<sup>14</sup>, le *Service de la Culture* de la Ville nous a confirmé (lors d'un entretien téléphonique) qu'il n'y a aucune loi municipale qui oblige l'artiste à préserver la vocation de l'atelier (en tant que lieu de création pour artiste professionnel) s'il le vend au terme du délai de prescription. Une fois les artistes installés dans les complexes d'ateliers, c'est à eux d'adopter leurs propres règlements, qu'ils peuvent changer s'ils le désirent.

Doit-on préserver la vocation de ces ateliers? L'artiste qui décide de vendre est-il libre de le faire à un artiste ou non? L'artiste peut-il en tirer un profit lorsqu'il a reçu une subvention à l'achat? Les artistes que nous avons rencontrés sont très partagés sur ces questions. Rappelons que cinq de nos répondants sont propriétaires d'un atelier, tous dans les limites du quartier Saint-Roch, et que trois d'entre eux ont bénéficié des subventions à l'acquisition lors de l'achat de leur atelier.

Le phénomène de la revente d'atelier est délicat et les artistes sont très divisés à ce sujet. Il n'y a pas de séparation entre des groupes distincts, mais plutôt deux grands types de

<sup>13</sup> « Les ateliers d'artistes à Québec », <http://www.culture-quebec.qc.ca/ateliers>

<sup>14</sup> « Les ateliers d'artistes à Québec », <http://www.culture-quebec.qc.ca/ateliers>

discours : d'un côté, ceux qui ne veulent *ni* que les artistes qui ont bénéficié de subventions lors de l'achat puissent tirer de profit lorsqu'ils vendent leur atelier, *ni* qu'ils les vendent à des non-artistes. Ce groupe est très hétérogène : il contient autant d'artistes propriétaires que non-propriétaires, de jeunes que de moins jeunes, de différentes disciplines. Ils souhaitent que la vocation première des ateliers d'artistes soit préservée et qu'elle prime sur tout éventuel profit. Ces artistes ne voient pas ce phénomène comme un facteur de répulsion proprement dit, mais plutôt comme une difficulté supplémentaire pour ceux qui voudraient acheter un atelier, ce qui pourrait les inciter à chercher ailleurs qu'à Saint-Roch.

« Pour [les artistes de] la génération *d'après*, ces espaces-là ne seront plus pour eux, alors qu'au départ ça devait. Il devrait avoir une loi que si tu vends, tu vends à un autre artiste (...) Il faudrait vraiment qu'ils [la ville de Québec] préservent les lieux d'artistes, qui ont été construits pour les artistes... Je pense que c'est la moindre des choses... Quand un artiste s'en va, qu'un autre artiste ait la chance. » (Propriétaire, d'expérience).

De l'autre côté, il y a ceux qui acceptent qu'un artiste puisse revendre son atelier et en tirer un certain profit. Certains précisent que l'atelier devrait être revendu, dans la mesure du possible, à un autre artiste, mais n'excluent tout de même pas la revente à des non-artistes. Ceux qui sont propriétaires de leur atelier soulignent aussi qu'il peut être difficile de revendre à un artiste, qu'ils le veuillent ou non :

« C'est sûr que si j'avais le choix entre vendre à un artiste et vendre à quelqu'un autre... je prioriserais l'artiste. Mais en même temps, si je n'arrive pas à vendre à un artiste et quelqu'un d'autre m'offre un montant... C'est sûr que je vais vendre à une autre personne... » (Propriétaire, de la relève).

On observe une *tendance* dans le discours des artistes relativement à la revente d'ateliers. Tandis que les artistes propriétaires semblent être plutôt en faveur de la revente, les artistes non-propriétaires semblent être davantage contre, et ce en partie en raison de la difficulté qu'ils ont eue à s'installer dans le quartier Saint-Roch. Les artistes de la relève qui ne sont pas propriétaires, groupe qui vit une double difficulté d'intégration – économique et artistique – semblent les plus mécontents de ces reventes. La solution que certains d'entre eux semblent avoir trouvée est simple : quitter le quartier.

« Premièrement, s'ils ont eu une subvention pour avoir un atelier, ils [les artistes propriétaires qui vendent leur atelier] devraient le revendre le prix qu'ils l'ont payé. Parce que ça a été payé en partie par la ville. De deux, ils devraient être obligés de le vendre à des artistes; là, ils sont en train d'enlever cette loi. » (Non-propriétaire, de la relève).

« En même temps je comprends ceux qui le font [vendre à des non-artistes], parce qu'en même temps il n'y a pas de loi qui vient gérer... Donc c'est sûr que si t'as la possibilité de faire 200 000\$ et de t'acheter une maison en campagne, tu te poses la question... » (Non-propriétaire, de la relève – a quitté).

D'autre part, certains de nos répondants propriétaires de leur atelier ont soulevé un point important : non seulement reçoivent-ils déjà des offres pour vendre leur atelier, mais ils soulignent que plusieurs artistes l'ont déjà fait (bien que nous n'en ayons rencontré aucun), et même si la ville de Québec a changé les politiques de ses subventions, rien ne les oblige à revendre à un artiste :

« C'est parce qu'on a déjà des offres pour vendre... Il serait intéressé à construire sur notre toit, ou à acheter les appartements. C'est tellement un quartier où on veut construire qu'on a déjà des offres... Un moment donné, j'ai l'impression qu'on va tellement avoir une bonne offre qu'on va vendre. » (Propriétaire, de la relève).

De plus, les artistes propriétaires d'un atelier que nous avons rencontrés ne sont généralement pas contre l'idée qu'un individu qui n'est pas artiste vienne s'installer dans un atelier; ils soulignent plutôt que la dynamique dans l'édifice change. Les années passent et il semble y avoir de moins en moins d'artistes qui habitent ces complexes. Bien que des individus qui ne sont pas artistes habitent ces ateliers, il ne semble pas que ce phénomène soit un facteur de répulsion – du moins pour le moment. Peut-être le sera-t-il si les artistes deviennent minoritaires dans ce qui leur était autrefois réservé.

« En théorie il ne devrait pas y en avoir [de non-artistes vivant dans son complexe d'ateliers réservés aux artistes]... Je pense que ce n'est plus vraiment le cas. Il y a plusieurs ateliers qui ont été vendus à du monde qui ont plus d'argent (...) Ça dérange pas [d'avoir des non artistes]; c'est juste que l'ambiance est pas tout à fait la même qu'avant... Mais ça, comme je te dis, c'est la loi du marché; on ne peut pas faire grand-chose contre ça... » (Propriétaire, d'expérience).

« Moi j'ai vu un changement; dans l'édifice ici, au départ, c'était tout des artistes qui avaient acheté... Il y avait comme une vie particulière... Mais là, plus ça va, plus c'est difficile à acheter; ce n'est pas nécessairement des artistes autant qu'avant qui achètent ici... C'est vrai que ça perd un peu du cachet... » (Propriétaire, de la relève).

Il y a des avantages a priori insoupçonnés à regrouper les artistes dans un complexe, autant techniques (grands éviers, ascenseurs, etc.) que sociaux (moins l'impression de déranger les voisins avec du bruit ou des odeurs, entre autres). Le regroupement des artistes ne semble pas être a priori un facteur d'attraction, mais plutôt un facteur de rétention. Le fait que des individus qui ne sont pas artistes viennent peu à peu s'installer dans des complexes d'ateliers pourrait, à terme, changer la dynamique du complexe et donc agir plutôt en facteur de répulsion.

« Regrouper les artistes dans des bâtisses comme ça, ça a des avantages sérieux; dans tout les apparts, il y avait des gros lavabos, tout tachés d'acrylique, mais c'est pas grave. T'arrives, ça sent l'époxy dans le passage, ça te dérange pas, tu te dis c'est mon voisin qui vernit à l'époxy. Si le gars il fait de la drill à côté, ça te dérange pas... » (Non-propriétaire, de la relève).

Certains des artistes que nous avons rencontrés soulignent que l'avènement des arts multimédias a « élargi » la définition de l'artiste :

« Les gens qui achètent sont encore des artistes (...) La définition d'artiste est assez large; ça peut être des *designers*, ça peut même être des gens qui font du *design* de jeux vidéo... Il y en a beaucoup dans le quartier des compagnies d'informatique et de jeux vidéo; c'est ouvert à eux aussi. » (Propriétaire, d'expérience).

Bien qu'un artiste qui vend son atelier puisse y trouver des avantages (économiques), il perd son lieu de création et de production. S'il décide d'en chercher un autre dans Saint-Roch, il fera face à la même situation que les nouveaux arrivants : faible disponibilité d'espaces de création, dont les prix sont gonflés par la spéculation immobilière.

## 8.6 – Le départ de boutiques spécialisées

Le départ de boutiques spécialisées – en l'occurrence *Omer DeSerres* – ne semble pas affecter les artistes que nous avons interrogés. Personne ne s'en réjouit, mais les artistes affirment qu'ils ont déjà l'habitude de se déplacer pour aller chercher leur matériel, sinon ils le commandent. De plus, n'oublions pas qu'*Omer DeSerres* fournit du matériel pour certaines disciplines des arts visuels et non pas pour tous les artistes. Ainsi, ce ne sont que certains domaines artistiques qui sont affectés par ce départ :

« Moi j'achetais pas au *Omer DeSerres* pour acheter une planche toute découpée *full* cher... Je vais au *Rona* avec mon camion et je la découpe moi-même. » (Non-propriétaire, de la relève – a quitté).

« Je trouve ça dommage [que *Omer DeSerres* soit parti] (...) Mais ils ont décidé que leur marché ça serait plus des gens plus *amateurs* d'art, qui en font la fin de semaine (...) De toute manière *Omer DeSerres* n'a pas vraiment grand-chose pour les artistes qui gagnent leur vie avec ça... c'est plus pour le grand public. » (Propriétaire, d'expérience).

## 8.7 – Les nouvelles constructions « nuisibles »

D'autre part, les changements qu'a apportés la revitalisation ont nuit à un groupe d'artistes bien spécifique, soit ceux ayant vécu ou vivant dans le complexe d'ateliers du *Roulement à billes*. Ce complexe de 33 ateliers, construit sur la rue Sainte-Hélène, réservait au départ ses locaux aux artistes professionnels. Selon les artistes interrogés, la construction de nouveaux édifices, plus particulièrement celui de l'INRS, peut nuire à la qualité de vie, notamment en raison de la diminution de la lumière naturelle et des bruits occasionnés par les travaux de construction. Ceux qui sont touchés estiment que la ville de Québec n'a pas eu de considération pour leur situation dans les développements ultérieurs au complexe d'ateliers du *Roulement à billes*. Même s'ils ont pu discuter avec l'architecte de l'édifice (INRS), ces artistes ne trouvent pas les résultats satisfaisants, et certains y voient même un facteur de répulsion :

« Je trouve que la ville [de Québec] n'a peut-être pas assez tenu compte de ce qui s'est construit autour... Ils n'ont pas vraiment de considération pour la vie artistique (...) Il y en a quand même pas mal qui sont partis du quartier parce que c'était rendu trop cher, ou que les taxes ont trop augmenté (...) Pis il y a eu aussi le bruit de la construction, à cause de l'INRS, qui a duré

quand même deux ans, qui a fait que plusieurs artistes ont déménagé... »  
(Propriétaire, de la relève).

« Il s'est construit cet édifice de l'INRS, qui a vraiment caché bien des appartements de la lumière; là ils parlent d'en construire un autre de l'autre côté... La plupart des ateliers ont une fenêtre là... Là il va y avoir un mur en avant et un mur en arrière... Il y en a beaucoup qui ont décidé de partir à cause de ça. » (Propriétaire, d'expérience).

### 8.8 – Présence d'associations et d'organismes artistiques

Pour certains artistes, la participation à des groupes ou associations d'artistes peut être un mode d'accès à une carrière artistique; pour d'autres elle contribue de façon marginale à la carrière (FOURNIER, 1987). Dans le cadre de cette étude, nous avons rencontré des artistes qui ont fait valoir les deux côtés de la participation à des associations ou à des organismes artistiques.

Voyons d'abord quelques caractéristiques des organismes et associations artistiques de la ville de Québec. Sur le site internet de la ville de Québec, on peut dénombrer 38 organismes culturels qui ont pied à terre dans le quartier Saint-Roch, sur un total de 108 situées à travers la ville. Sur ces 38, près de la moitié ont été créés avant la mise sur pied de l'actuelle revitalisation (1991). Toujours de ce nombre, il y en a 20 qui s'adressent aux artistes en arts visuels (vidéo, photographie, peinture, sculpture, etc.), et 14 qui s'adressent aux arts de la scène<sup>15</sup> (musique, interprétation, danse, théâtre). Sur les 20 en arts visuels, 10 se trouvent au complexe Méduse. À titre de comparaison, les quartiers Saint-Sauveur et Limoilou comptent chacun cinq organismes, plus souvent en danse pour Saint-Sauveur (trois sur cinq), plus souvent en théâtre pour Limoilou (trois sur cinq).

Nous avons jugé pertinent d'étudier les subventions que la ville de Québec avait accordées aux projets culturels pour l'année se terminant en mars 2006<sup>16</sup>. Le document nous apprend

<sup>15</sup> Les quatre autres organismes sont soit gouvernementaux (et ne s'adressent à aucune catégorie d'artiste en particulier), soit ils n'existent plus (c'est le cas du groupe d'animation de *l'Îlot Fleurie*).

<sup>16</sup> Programme d'aide financière – soutien aux projets. Subventions versées du 1<sup>er</sup> avril 2005 au 31 mars 2006, site internet de la ville de Québec, [http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/ma\\_ville/arts\\_culture/entente\\_dev\\_culturel/docs/subventions\\_accordees\\_soutien\\_projets\\_2006.pdf](http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/ma_ville/arts_culture/entente_dev_culturel/docs/subventions_accordees_soutien_projets_2006.pdf)

que la ville a octroyé 813 550\$ aux projets culturels, pour un total de 59 projets. Au total, 20 organismes du quartier Saint-Roch (sur 38) ont reçu 443 150\$ en subventions municipales. Sans se perdre dans les chiffres, soulignons que la majorité des subventions ont été accordées aux grands événements qui reviennent annuellement (Festival du Film des Trois Amériques, mois Multi, etc.), à la restructuration, au développement ou à la promotion d'organismes ; moins de 10% de ce montant (35 800\$) a été accordé sous forme d'aide directe aux artistes, pour l'achat d'équipement ou de locaux.

En ce qui concerne l'interprétation que font les artistes de la présence de tels organismes, ceux que nous avons rencontrés sont divisés. Deux artistes propriétaires d'un atelier ont affirmé ne pas fréquenter les organismes et associations artistiques dans le quartier, ni ailleurs. Les autres artistes propriétaires qui participent plus ou moins activement à ces groupes croient tout de même qu'ils offrent la possibilité de créer des liens avec d'autres artistes, en plus de tenir au courant des changements relatifs au monde artistique :

« C'est important [de s'impliquer dans les organismes artistiques], par rapport à la solitude qui est vécue dans les ateliers (...) Pour moi c'est important de s'impliquer, parce que [ça donne] un statut privilégié d'accès à l'information. Moi c'est en m'impliquant comme ça que j'ai pu avoir la job que j'ai aujourd'hui. » (Propriétaire, d'expérience).

Si les artistes que nous avons rencontré qui ont bénéficié de subventions font partie d'un groupe ou d'une association d'artistes, c'est sans doute parce qu'ils sont mieux informés de l'existence de ces subventions que les artistes « indépendants ». De l'autre côté, il y a les artistes qui font partie d'organismes ou de groupes d'artistes qui se demandent bien à quoi peut servir leur adhésion à ce groupe. Un artiste montrait d'ailleurs très bien le paradoxe entourant la fréquentation de ces groupes :

« Moi je suis dans le RAAV depuis 2002. Ça aide à être au courant et ça a plein d'avantages d'être membre, mais en fait je commence à me demander si ces... comment ces institutions-là peuvent défendre mes droits, puisqu'eux ne me reconnaissent même pas comme artiste professionnel, même si je fais ça à temps plein... » (Non-propriétaire, de la relève).

Qu'ils participent ou non à ces groupes d'artistes, on ne peut nier qu'il y ait une concentration importante d'artistes dans le quartier Saint-Roch, et que leur présence ait été essentielle aux divers stades de la revitalisation.

### **8.9 – Concentration des artistes dans Saint-Roch**

Presque tous les répondants ont parlé positivement de la concentration des artistes dans le quartier Saint-Roch. Ils y voient des possibilités de collaboration avec d'autres artistes, en plus d'y rencontrer de nouvelles personnes qui pourront éventuellement les aider dans leur carrière, dans un monde où les contacts peuvent être d'une importance capitale.

« La pratique en atelier c'est quelque chose d'assez solitaire; tu as besoin de voir des gens. Dans Saint-Roch, quand t'es bloqué sur quelque chose (...) tu sors dans la rue, tu rencontres des collègues... tu t'impliques et tu rencontres du monde; c'est vraiment intéressant. » (Propriétaire, d'expérience).

« J'ai rencontré plein de gens, je me suis fait plein d'amis (...) On se croise dans le quartier (...) Ils ont une galerie pas loin et ils vont m'aider; ils ont plus d'expérience. (...) Profiter de l'expertise de chacun ! Il y a des avantages à rester près de d'autres artistes. » (Non-propriétaire, de la relève).

Toutefois, certains prétendent que les artistes qui voudront s'installer aujourd'hui ou dans un futur plus ou moins lointain dans le quartier Saint-Roch auront beaucoup plus de difficulté à le faire, étant donné la hausse de la valeur immobilière et le manque de lieux de diffusion, risquant la « déconcentration » des artistes du quartier Saint-Roch :

« Mais là le quartier Saint-Roch est rendu assez fermé; il n'y a pas beaucoup de possibilités pour les nouveaux artistes d'acheter ou même de louer. Quand c'est saturé dans un quartier, ça va ailleurs. Quand il y a une concentration d'artistes comme ça dans un coin de la ville, tout le monde ne peut pas vivre ici, surtout quand il n'y a pas beaucoup de lieux de diffusion. » (Propriétaire, d'expérience).

Malgré les inconvénients que peut entraîner une concentration des artistes, ceux que nous avons rencontrés la considèrent plutôt positivement que négativement, en l'évoquant même comme une forte raison pour rester dans Saint-Roch.

« C'est un choix de rester à Québec aussi; ça c'est le plus dur. C'est tellement facile d'aller à Montréal... Donc le fait de rester à Québec, qu'il y ait une concentration d'artistes, c'est bien; le fait que les gens se tiennent ensemble, aussi... » (Non-propriétaire, de la relève).

La concentration des artistes dans le quartier Saint-Roch continuera-t-elle de croître? Nous pouvons en douter, puisque la revitalisation du quartier agit sur la nouvelle génération d'artistes davantage comme un motif de répulsion que d'attraction.

## CHAPITRE III

### 9. LA DIALECTIQUE DE LA REVITALISATION : DE L'ATTRACTION À LA RÉPULSION

« C'était l'idée du maire L'Allier d'amener les artistes, pour créer un genre de mode, ou créer une énergie, qui a fait en sorte qu'après il y a des gens de l'extérieur qui voulaient venir (...) Dans le fond, ils se sont un peu servis des artistes pour revitaliser le quartier... Aujourd'hui je crois qu'il y a de moins en moins d'artistes parce que le prix des loyers a augmenté. [Ici, avant] c'était pour des artistes; il fallait rencontrer certains critères pour pouvoir acheter... Mais [maintenant] ce ne sont pas tous des artistes qui habitent ici. » (Artiste 12)

La dialectique de la revitalisation s'observe principalement dans l'ambivalence et la contradiction des discours des artistes par rapport aux changements liés à leur représentation du quartier depuis la revitalisation. Bien que notre étude ne soit pas représentative statistiquement, il semble que, généralement, ceux déjà installés dans Saint-Roch depuis plus longtemps ont une perception plus positive de la revitalisation que les récents arrivés, puisqu'elle a amélioré les conditions de vie en général dans le quartier, d'autant plus qu'elle a contribué, pour les artistes propriétaires, à augmenter considérablement la valeur de leur propriété. De l'autre côté, les nouveaux arrivants, notamment la relève artistique, ont une représentation plutôt négative de la revitalisation, puisqu'ils font allusion principalement aux effets négatifs de la gentrification, d'autant plus qu'il devient de plus en plus de difficulté de trouver un espace de création ou d'habitation.

#### 9.1 – L'attraction

Rappelons que le processus de gentrification du quartier Saint-Roch est particulier. « Revitalisation », un projet d'aménagement urbain qui visait l'amélioration des conditions générales du quartier, mis en place par la ville de Québec en 1991, a contribué à déclencher un processus de gentrification, qui entraîne diverses conséquences physiques, sociales et économiques, tel que nous les avons déjà présentées.

La ville de Québec a accordé une grande importance aux artistes et à la culture en général dans la revitalisation du quartier Saint-Roch. En ce sens, les programmes d'aide aux artistes ainsi que les divers services artistiques ont contribué à l'établissement des artistes dans le quartier.

Même si plusieurs artistes sont venus s'installer dans Saint-Roch avant la revitalisation et les programmes d'aide, la plupart de ceux que nous avons rencontrés l'ont fait après ces événements, soit entre 1995 et 2004 (neuf de nos répondants). Rappelons que, pour les artistes que nous avons interrogés, le prix des logements a été un facteur fondamental dans leur choix de s'installer dans le quartier Saint-Roch. Même si le programme de revitalisation a débuté en 1991, la hausse de la valeur immobilière n'est apparue que quelques années plus tard, avec le développement du processus de gentrification. Nous croyons que la hausse de la valeur immobilière n'a réellement commencé à être significative qu'à partir des années 2000 : ce n'est que lors de la fin du premier changement physique majeur – soit l'enlèvement de la première partie du toit du mail Saint-Roch – qu'un réel engouement pour le quartier s'est créé. En ce sens, la plupart des répondants installés dans Saint-Roch depuis plus longtemps évoquaient les bas prix et la disponibilité des espaces avant cette date, raisons qui sont de moins en moins évoquées par ceux qui sont arrivés plus récemment.

La revitalisation a aussi mis à la disposition de la population de Saint-Roch plusieurs services. En ce qui concerne ceux qui s'adressent spécifiquement aux artistes, notons l'implantation de l'édifice de la Fabrique (Faculté des arts visuels de l'Université Laval), la maison des métiers d'arts, plusieurs organismes et lieux de diffusion artistique (tels que le complexe Méduse) et bien d'autres. Rappelons que plusieurs des artistes interviewés ont mentionné la proximité de lieux d'études comme motif d'installation et de fréquentation du quartier Saint-Roch. Plusieurs lieux de diffusion, d'organismes et d'associations d'artistes, autant dans les arts visuels que les arts de la scène, ont été créés (ou se sont déplacés vers Saint-Roch). D'autre part, nos répondants ont aussi souligné l'arrivée de services et de petits commerces qui s'adressent à la population locale. La revitalisation du quartier Saint-Roch a transformé la représentation que les artistes s'en font. Parmi les éléments qui contribuent à

une représentation positive du quartier, notons la mixité sociale, l'arrivée de nouveaux services et le changement de l'ambiance générale du quartier.

## 9.2 – La répulsion

D'un autre côté, certains artistes ont souligné les changements négatifs apportés par la revitalisation, qui correspondent plus spécifiquement aux effets que peut entraîner une gentrification, tel que nous les avons présentés dans la première partie de ce rapport.

Généralement, dans un processus de gentrification, l'effet négatif qui a le plus de répercussions est la hausse de la valeur immobilière. Cet effet se traduit par une augmentation du prix du loyer et par de la spéculation immobilière, contraignant peu à peu les moins bien nantis à quitter le quartier. Les artistes n'étant pas souvent les plus fortunés, ils sont eux aussi affectés par ces hausses. Même si certains de ceux que nous avons rencontrés sont propriétaires d'un atelier dans Saint-Roch, ils ont eu la possibilité de l'acheter à une époque où les prix étaient encore accessibles. Sur les cinq artistes que nous avons interrogés et qui sont propriétaires d'un atelier, deux se sont installés avant 1991 et les trois autres après. Même si les chiffres du recensement de 2006 qui nous auraient permis de vérifier les effets de la hausse de la valeur immobilière sur le prix du loyer et la valeur du logement ne sont pas encore disponibles, nous croyons que, depuis 2000, les prix dans le quartier Saint-Roch ont commencé à augmenter de manière significative ; seulement un artiste que nous avons rencontré a pu devenir propriétaire de son atelier après cette date. Un des artistes rencontrés remarquait d'ailleurs la difficulté de l'accès à la propriété aujourd'hui en comparaison à ce qu'elle a déjà été :

« Si mon choix de m'installer à Saint-Roch était à refaire, j'irais soit dans Saint-Sauveur, qui est pas vraiment loin, ou dans Limoilou. Dans Saint-Roch il n'y a plus vraiment d'endroits... c'est de moins en moins possible de rester dans Saint-Roch... c'est cher, c'est rendu très cher. Ça n'est pas comme avant » (Propriétaire, d'expérience).

Par ailleurs, n'oublions pas que, même avec la hausse de la valeur immobilière, le quartier Saint-Roch (même si plusieurs immeubles sont touchés par ce phénomène) demeure

accessible dans certains endroits. Les « îlots » de l'ancien Saint-Roch, plus particulièrement la zone au nord de la rue Saint-Joseph (en allant vers la rivière Saint-Charles) illustrent bien le caractère inégal de la revitalisation, concentré autour de la rue Saint-Joseph et du boulevard Charest. Notons toutefois que la hausse de la valeur immobilière n'a pas le même impact chez tous les artistes ; leur situation économique personnelle joue un rôle important.

Toujours dans les effets de la revitalisation, notons le changement de vocation de la revitalisation (à moins qu'il n'ait été prévu) depuis la fin de l'enlèvement de la première partie du toit du mail Saint-Roch. Dès lors, la ville de Québec a cessé d'être l'acteur principal dans la revitalisation, laissant le développement du quartier entre les mains d'entrepreneurs privés. La nouvelle orientation qu'a prise la revitalisation (passant de « RevitalisAction au cœur de la capitale » au « Nouvo Saint-Roch »), n'est pas reçue avec le plus grand des enthousiasmes par les artistes que nous avons rencontrés. Notons qu'ils critiquent tout autant le manque de diversité dans le choix des nouveaux services.

Concernant les changements dans les politiques de subvention, les artistes ont mentionné généralement les effets négatifs de ces modifications plutôt que leurs bienfaits, tels que la difficulté pour un artiste d'avoir un atelier et un lieu d'habitation séparé, le fait que tous les artistes doivent avoir leur statut d'artiste professionnel s'ils veulent bénéficier d'une subvention de collectif, etc.

### **9.3 – Le départ vers les quartiers voisins**

Au début du processus de revitalisation, le quartier Saint-Roch offrait des facteurs d'attraction pour les artistes, notamment le bas prix des logements et la proximité des services. La revitalisation, qui a donné lieu à un changement de l'ambiance générale du quartier, a même été considérée plutôt comme un facteur de rétention. Toutefois, au fil de la revitalisation, plusieurs autres éléments ont fait leur apparition, changeant complètement la représentation que les artistes se font du quartier Saint-Roch. À partir de ce moment-là, la revitalisation a davantage été considérée comme un facteur de répulsion, puisqu'elle est intimement liée aux effets négatifs de la gentrification.

Certains motifs d'attraction ont changé et d'autres ont été contrebalancés par les récents motifs de répulsion résultant des effets négatifs dus à la gentrification (hausse de la valeur immobilière, services offerts à une classe plus aisée). Or, certains des motifs d'attraction – par exemple la proximité des écoles, des lieux de diffusion, des organismes, etc. – sont demeurés constants malgré la gentrification. Ils font en sorte que les artistes doivent, d'une manière ou d'une autre, fréquenter le quartier Saint-Roch – du moins encore pour quelques années – même s'ils n'y vivent plus ou n'y ont plus d'atelier.

Les facteurs d'attraction sont parfois liés à des éléments dus à la revitalisation, parfois non, tandis que les facteurs de répulsion sont la plupart du temps attribués à ses effets négatifs et à la gentrification. Ainsi, les facteurs d'attraction et de répulsion se rencontrent sans s'annuler mutuellement, de telle sorte que les artistes établissent un nouveau rapport avec Saint-Roch. Le quartier reste pour eux un pôle d'attraction artistique, mais les facteurs sociaux et économiques agissent davantage comme cause de répulsion.

La solution que semblent avoir trouvée les artistes à cette tension attraction-répulsion est de quitter le quartier Saint-Roch, mais de rester assez près de celui-ci pour pouvoir y venir régulièrement, à pied si possible. En ce sens, ils soulignent à quel point le quartier est inaccessible du point de vue économique pour les nouveaux arrivants, mais ceux qui quittent le quartier Saint-Roch le font rarement pour s'établir au-delà d'un rayon de plus de deux kilomètres, le quartier demeurant accessible à pied. Les deux zones tampons qui semblent recueillir la plupart des artistes qui quittent Saint-Roch (soit dans Saint-Sauveur plus ou moins jusqu'à la rue Bigaouette et dans Limoilou le chemin de la Canardière et le boulevard des Capucins) deviendront peut-être plus évidentes encore avec les années; il serait intéressant d'étudier le mouvement des artistes vers ces zones.

« J'ai beaucoup d'amis de ma génération, de mon âge, qui sont tous rendus dans Saint-Sauveur, l'autre bord de Langelier (...) On veut tous rester là. Même si on est dans Saint-Sauveur, on est à côté (...) Je me sens, je suis encore à Saint-Roch (...) J'aurais pu aller à Limoilou aussi, mais vraiment je n'aurais pas dépassé la 4<sup>ième</sup> rue ; sinon, tu es trop loin du centre-ville. »  
(Non-propriétaire, de la relève – a quitté).

« Moi, je crois que les artistes vont quitter [pour] Limoilou, ou [pour] Saint-Sauveur aussi mais plus à Limoilou, je serais porté à croire pour la 3<sup>ième</sup> avenue, jusqu'à la 5<sup>ième</sup> rue. » (Non-proprétaire, de la relève – a quitté).

Le déplacement des artistes vers les quartiers adjacents à Saint-Roch – soit Saint-Sauveur et Limoilou – est déjà commencé, et même davantage que nous l'aurions cru : les sept artistes que nous avons interrogés qui ne résident plus dans Saint-Roch se sont tous dirigés vers Saint-Sauveur (trois artistes) et Limoilou (quatre artistes). De plus, leur départ se fait à proximité du quartier Saint-Roch; plusieurs d'entre eux affirment ne pas vouloir être loin du quartier, pour pouvoir le fréquenter quotidiennement. En outre, ils font tous partie de la relève artistique, signe que le déplacement touche davantage les jeunes artistes. Le facteur de proximité reste un élément très important : même s'ils quittent le quartier, ils ne le font pas pour Charlesbourg ou Sainte-Foy, par exemple.

« J'ai travaillé beaucoup à Méduse ; ça me prend 15 minutes pour y aller... (...) Ce qui me sépare c'est un pont. Ça à l'air d'être loin à cause d'un pont (...) J'ai toujours tout fait à pied. » (Non-proprétaire, de la relève – a quitté).

« C'est sûr qu'il y a des artistes qui vont dans les quartiers Limoilou et Saint-Sauveur, et qu'ils vont se développer au fur et à mesure... c'est des quartiers moins chers; probablement qu'il y en a [des artistes] qui vont migrer vers ces quartiers-là. » (Propriétaire, d'expérience).

Si Saint-Roch a pu profiter d'un fort potentiel d'attraction artistique, la nouvelle voie qu'il semble prendre avec la gentrification lui fait perdre de la valeur auprès des nouvelles générations d'artistes, qui le voient maintenant comme un quartier cher avec peu de loyers et de locaux abordables.

## 10. SAINT-ROCH EN TRANSITION

### 10.1 – Le changement de vocation

Le quartier Saint-Roch tend à changer de vocation, au moins dans la représentation que s'en font les artistes. Il correspond désormais à une autre classe, à un autre style de vie, faisant en sorte qu'ils s'y identifient de moins en moins :

« C'est sûr que le prix des logements fait fuir n'importe quel étudiant, n'importe quel artiste, parce que c'est tout le temps trop cher... sauf que, c'est sûr qu'il va toujours y avoir quelqu'un capable de payer. » (Non-propriétaire, de la relève – a quitté).

De plus, les nouvelles constructions s'adressent davantage à une autre « clientèle » : on construit de plus en plus de condos, de lofts, d'appartements de luxe. Les jeunes artistes que nous avons rencontrés ont dit ne pas se reconnaître dans cette nouvelle « clientèle », ce qui ne contribue certainement pas à leur rétention dans le quartier :

« C'est rendu à *la mode* de rester ici, alors, peut-être que les propriétaires favorisent plus les gens qui ont une *job* de 9 à 5, avec un salaire fixe, plutôt qu'un artiste qui n'a pas beaucoup de stabilité... Tous les nouveaux condos aussi, ça c'est pour les gens plus aisés... les artistes en général ne sont pas aisés! » (Non-propriétaire, de la relève).

Comme l'offre de logements à Saint-Roch ne satisfait plus a priori les artistes, ceux-ci s'y installent de moins en moins. En ce sens, la population des artistes résidants tend à se résumer à la permanence des artistes propriétaires, étant donné qu'ils sont moins affectés par la hausse de la valeur immobilière. Toutefois, cette hausse est significative et intéresse des promoteurs, dont certains offrent aux artistes de vendre leur atelier, ce qui ne contribue certainement pas à la rétention des artistes propriétaires.

Somme toute, étant donné la difficulté que connaissent les artistes qui tentent de s'installer dans le quartier Saint-Roch actuellement, la population des artistes va vraisemblablement peu à peu décroître au fil du temps.

## 10.2 – Succession des avant-gardes

« L'avant-garde d'aujourd'hui c'est l'art commercial de demain; le québécois d'aujourd'hui sera intégré à l'avant-garde après-demain » (FORTIN, 1992:13).

Le changement de vocation et le déplacement des artistes du quartier Saint-Roch peuvent aussi être analysés sous un autre angle, soit en tant que phénomène artistique. En considérant la dynamique artistique, le quartier Saint-Roch sera un jour ou l'autre « dépassé » pour les nouvelles générations d'artistes, et ce, d'une manière tout à fait naturelle. En ce sens, la tradition du nouveau, ou la succession des générations, semble être un facteur de répulsion du quartier important pour les artistes de la relève. Cette théorie veut que les nouveaux artistes, en tant qu'avant-garde, tentent toujours de se démarquer de leurs prédécesseurs – de créer de nouvelles modes. C'est ce que nous avons pu constater dans le discours des artistes de la relève, qui ont souvent évoqué l'effet de « cycle » ou le côté « naturel » du déplacement des artistes à l'extérieur du quartier Saint-Roch :

« Je pense qu'il y a des cycles. Saint-Roch ça a dû être super *hot* un certain moment donné; là il y a une espèce de décrépitude, du nouveau monde (...) C'est comme une tendance. Moment donné il faut qu'il y ait un changement... Ce n'est pas tellement qu'il faut, mais ça arrive tout le temps. (...) Je pense que c'est encore *hot* à l'heure actuelle. Mais, [le fait que ça soit des services qui s'adressent à une classe supérieure], ça pour moi c'est un signe que c'est bientôt fini. » (Non-propriétaire, de la relève – a quitté).

« Je crois que c'est quasiment inévitable que les artistes partent, parce que les artistes, c'est des gens qui innovent. Une fois que c'est *in*, c'est déjà *out* pour un artiste. » (Non-propriétaire, de la relève – a quitté).

D'autre part, il y aurait tout lieu de comparer les prix de location et d'achat entre les différents quartiers et selon certains secteurs spécifiques. La « bande » entourant le cœur de Saint-Roch semble retenir les artistes. Il s'agirait de comparer le prix de location et d'achat entre ces différents secteurs, afin de voir à quel point les prix sont différents dans une zone aussi restreinte. En ce sens, le motif de répulsion économique attribué à la hausse de la valeur immobilière serait peut-être secondaire, et expliquerait pourquoi plusieurs des artistes qui ont

quitté le quartier « pour des raisons économiques » mentionnent souvent aussi leur désir de se démarquer de leurs prédécesseurs (succession des avant-gardes), qu'ils combinent aussi à la représentation négative qu'ils se font des effets de la revitalisation.

Nous avons repéré dans les discours deux grands groupes d'artistes qui se démarquent principalement par leur âge (le fait qu'ils appartiennent à la relève artistique ou non), ce qui concorde avec la « succession des générations ». Les « jeunes » artistes que nous avons rencontrés, qui sont d'ailleurs beaucoup plus nombreux que les « moins jeunes » à avoir quitté le quartier depuis la revitalisation, sont les seuls à évoquer le fait qu'habiter le quartier Saint-Roch est une « mode » et qu'étant donné sa nature éphémère elle passera. Les sept artistes qui ont quitté le quartier faisaient tous partie de la relève; c'est-à-dire qu'ils avaient moins de 35 ans. En outre, ils ont tous quitté pour Saint-Sauveur ou Limoilou, quartiers qui sont à proximité de Saint-Roch.

« Maintenant les gens se dirigent vers là-bas [Limoilou], c'est juste l'autre bord du pont (...) C'est abordable encore; il y a encore des grands espaces pour les ateliers... La plupart des ateliers sont maintenant là-bas [Limoilou]. Ici [Saint-Roch] c'est des artistes riches qui restent ici, c'est pas des jeunes artistes, c'est des artistes de 40 ans de métier » (Non-proprétaire, de la relève).

« C'est encore pas mal le quartier des artistes, mais j'ai l'impression que ça va changer; ça va aller plutôt vers Limoilou (...) Parce que c'est encore un quartier pas cher (...) Ça n'est pas trop loin du centre-ville (...) » (Propriétaire, d'expérience).

Les artistes avec plus d'expérience appréhendent les possibilités d'achat ou de location que leurs successeurs connaîtront, et ils voient cet élément comme un facteur de répulsion. D'autre part, plusieurs artistes ont affirmé qu'il n'était pas toujours facile pour la relève artistique de percer lorsqu'un groupe d'artistes, déjà bien installé dans le quartier, détient un capital artistique assez élevé, qui lui permet de contrôler le monopole de la diffusion, et dont bénéficient le plus souvent ses pairs. C'est là qu'est la principale différence entre les artistes de la relève et ceux d'expérience : même si on leur donne les mêmes moyens (espace de création, matériel, etc.), les artistes de la relève ne possèdent pas ce « capital artistique » qui

ne s'acquiert qu'avec des années de pratique – et toute la notoriété qui l'accompagne. Les artistes de la relève que nous avons interrogés ont dit avoir plus de difficulté à exposer, à diffuser et par le fait même à être reconnus par leurs pairs, et donc à se faire reconnaître comme professionnels, d'avoir des subventions, etc., ce qui ne contribue pas au développement de leur carrière dans le quartier.

« Ce que je trouve grave, c'est que ça soit *toujours les mêmes personnes* qui exposent aux mêmes endroits, que là cet art-là est à la mode, donc on subventionne ça (...) La même gang qui vont recevoir encore, ou qui vont avoir des possibilités de... » (Non-propriétaire, de la relève – a quitté).

« Il ne faut pas que ça vienne de l'institution interne : ces milieux-là vont tous aller chercher du monde qu'ils connaissent déjà, ça aide pas *du tout* ceux qui ont besoin d'aide. » (Non-propriétaire, de la relève).

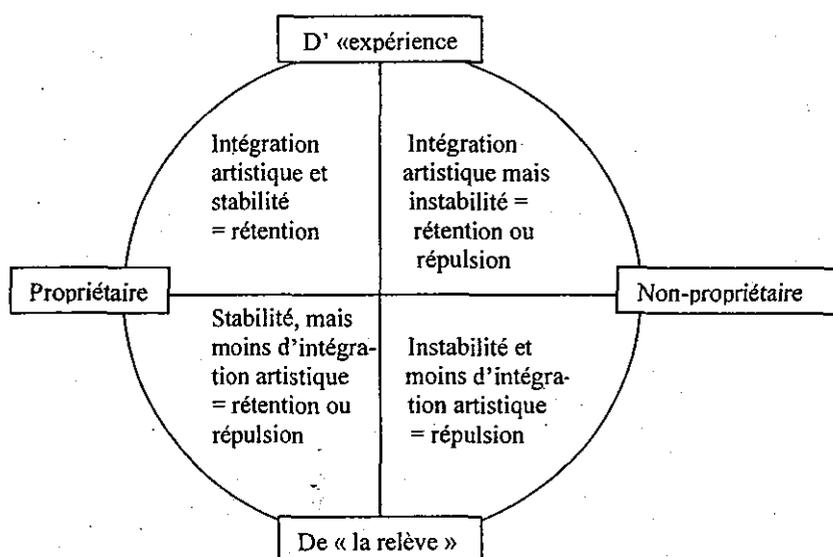
### 10.3 – Tendances générales des groupes d'artistes

En général, ce sont les artistes d'expérience propriétaires de leur atelier qui se trouvent dans la meilleure situation pour demeurer dans le quartier : ils sont bien intégrés artistiquement, ils ont une certaine stabilité et ce sont eux qui apprécient le plus les changements positifs de la revitalisation. Les artistes propriétaires appartenant à la relève artistique semblent plus stables que leurs semblables non-propriétaires, mais ils sont moins attachés au quartier que ne le sont les artistes d'expérience, étant donné qu'ils sont arrivés plus récemment. En plus, ils ne possèdent pas le même capital artistique que les artistes d'expérience. Bien que leur situation semble favoriser leur rétention, un autre élément – la revente d'atelier – est assez important pour qu'il puisse entraîner leur départ. La vente d'un atelier donne certainement à ces jeunes artistes un bon coup de main en début de carrière, ce qui n'est pas négligeable.

Les artistes d'expérience qui ne sont pas propriétaires se trouvent aussi dans une situation analogue : si d'une part ils sont intégrés artistiquement de par leur expérience et leur statut, ils n'ont pas la stabilité de l'artiste propriétaire de son atelier; en ce sens, ils ont eux aussi des motifs qui pourraient les conduire à quitter le quartier. Enfin, les artistes qui ne sont pas propriétaires et qui sont de la relève artistique sont les plus susceptibles de quitter le quartier : si d'une part ils trouvent difficile leur intégration artistique – par le manque de lieux de

diffusion abordables (voire gratuits), la difficulté de « percer » en début de carrière, d'avoir des subventions, etc. –, leur situation souvent précaire, combinée au manque de lieux de création à prix abordable (sans oublier l'autre facteur qui les touche particulièrement – la « tradition du nouveau »), n'aide en rien à leur rétention dans le quartier Saint-Roch.

TABLEAU V – Attraction, rétention et répulsion des artistes selon leur type



## 11. HYPOTHÈSES CONFIRMÉES ET INVALIDÉES

Au fil de la recherche, quelques hypothèses ont été confirmées et d'autres ont été invalidées. En ce qui concerne les facteurs d'attraction et de rétention, toutes les hypothèses de la section quatre de ce rapport, relatives aux dimensions économiques, sociales et artistiques, ont été confirmées. Notons toutefois l'importance relativement faible des programmes d'aide en tant que facteur d'attraction et de rétention, étant donné que seulement trois artistes ont pu en bénéficier, et qu'un seul l'a mentionné comme facteur d'attraction. De plus, notons que la présence d'une nouvelle population dans le quartier Saint-Roch a plutôt été vue comme un facteur d'attraction ou de rétention, contrairement à ce que nous avons supposé au départ,

puisqu'elle contribue à augmenter la mixité sociale du quartier, considérée comme un effet positif de la revitalisation.

Dans les hypothèses concernant les facteurs de répulsion, les résultats ont été généralement différents que ce que nous avons prévu. En ce qui concerne les changements dans les politiques des programmes d'aide, le faible nombre de répondants qui en ont bénéficié peut laisser croire que c'est un facteur qui a un impact tout à fait marginal en tant que motif de répulsion des artistes. Toutefois, les artistes se sont généralement prononcés négativement face aux changements des programmes d'aide, même s'ils n'en ont pas bénéficié. D'autre part, la concentration des artistes dans le quartier ne s'est pas avéré un facteur de répulsion, mais plutôt un facteur de rétention, puisqu'elle entraîne la sociabilité des artistes entre eux.

Notons toutefois la confirmation de nos autres hypothèses, principalement celles qui concernent la succession des avant-gardes et les critiques adressées aux nouveaux services implantés dans la revitalisation et qui ne s'adressent pas à la population locale – les effets négatifs de la revitalisation. Finalement, notons l'ambivalence des artistes que nous avons interrogés concernant la représentation des changements que connaît le quartier Saint-Roch. Cette ambivalence est principalement due à leur âge (ou aux générations d'artistes) : ceux qui sont arrivés dans le quartier Saint-Roch tôt dans la revitalisation ont eu plus de facilité à acheter ou à louer un atelier ou un appartement, ce qui structure en partie la perception qu'ils ont de Saint-Roch.

## **12. RECOMMANDATIONS**

Plusieurs des artistes que nous avons rencontrés ont vu la recherche comme une opportunité d'expression, un espace de parole qui leur permettrait d'être entendus. À cet égard, nous leur avons demandé quels seraient pour eux les points à améliorer : nous nous sommes vite aperçus qu'ils faisaient pratiquement tous les mêmes commentaires, et que, malgré leurs différences de genre, de style ou de forme. Ainsi, les artistes que nous avons rencontrés ont dit manquer de lieux de diffusion accessibles à *tous* les artistes (gratuits, dans la mesure du

possible) et de financement pour les « petits » organismes. Ils trouvent aussi qu'il y a suffisamment de subventions accordées aux artistes, mais qu'elles sont mal distribuées. Notons aussi qu'ils favorisent l'aide pour des lieux de diffusion plutôt que de création – bien que l'artiste n'ait pas d'atelier, cela ne l'empêchera pas de créer, tandis que l'absence de lieu de diffusion est plus compliqué à remplacer. Voici donc, en bloc, les recommandations des artistes eux-mêmes, s'adressant à tout éventuel lecteur qui pourrait aider à faire bouger les choses.

« Moi je pense que la ville [de Québec] devrait peut-être plus subventionner les organismes. S'ils veulent *vraiment* aider les jeunes artistes, qu'ils financent les organismes qui sont directement en lien avec les jeunes artistes. »

« Si j'avais à prendre une décision, avant de faire des ateliers d'artistes accessibles, je ferais plus de lieux de diffusion accessibles, parce que c'est difficile d'exposer, c'est difficile d'être reconnu pour son travail, et tout part de là – t'as pas ta reconnaissance, t'as pas le droit de l'acheter l'atelier... Et si t'exposes pas, si t'es pas vu, tu peux pas générer une certaine économie pour pouvoir te payer quelque chose. Ça fait que si j'avais un ordre de priorité, ben je ferais des lieux de diffusion importants. »

« Il y avait les *Oiseaux de passage*, l'*Autre caserne* qui ont fermé; c'est des lieux où il pourrait avoir des événements vraiment génial et les jeunes, la relève, hyper enthousiastes pour tout ça! Il manque juste de trouver des moyens, de *créer* des lieux pour diffuser... »

« Je trouve qu'il n'y a vraiment pas beaucoup de lieux de présentation qui sont *accessibles*. Parce que là, la nouvelle mode c'est des galeries qui font *payer* les artistes. (...) Donc il manque des lieux de diffusion qui encouragent la relève, et qui ne coûtent rien. Je pense plutôt que la ville [de Québec] devrait appuyer les gens qui ont des initiatives. (...) Des projets, il y en a, mais vraiment! (...) Les lieux de diffusion devraient avoir, selon moi, priorité sur les ateliers d'artistes. »

« Ça nous prendrait vraiment d'autres subventions pour des nouveaux ateliers, ou pour rénover des vieux édifices; il y en a encore des maisons, à l'abandon, où on pourrait investir... et ça se remplirait, comme ça! (claque des doigts) »

Il est intéressant de constater que les artistes que nous avons interrogés, malgré que leur nombre ne soit pas statistiquement significatif, font ressortir pratiquement les mêmes points

relatifs à leurs besoins que ne l'ont fait la centaine d'artistes à Montréal lors des ateliers de discussion du Conseil des arts de Montréal à l'automne 2005. Le besoin de lieux de diffusion accessibles (davantage que de lieux de création) la nécessité de développer le marché culturel, le manque de financement au sein des organismes, la précarité de plusieurs artistes ainsi que le manque de connaissances de plusieurs artistes quant à leurs droits<sup>17</sup> semblent être des besoins des artistes à l'échelle de la province.

D'autre part, la ville de Québec doit, si elle veut conserver ses artistes dans le quartier Saint-Roch, tenter de répondre à ces besoins « généraux », mais aussi connaître les effets négatifs que peut avoir la revitalisation sur eux et tenter d'en diminuer les impacts. La tendance veut que ce soit le plus souvent les artistes de la relève qui soient touchés par ces effets, et ils semblent avoir de plus en plus de difficulté à s'installer (attraction) et à demeurer (rétention) dans un quartier en pleine transformation.

### 13. CONCLUSION

L'étude de la situation des artistes dans Saint-Roch est complexe, puisqu'elle doit intégrer d'une part le phénomène de la revitalisation du quartier et d'autre part des facteurs proprement artistiques (situation des artistes en général, succession des avant-gardes, entre autres). La revitalisation, bien qu'elle ait accordé une place particulière à l'art et à la culture, touche les artistes de différentes manières. En général, les motifs d'attraction sont artistiques (institutions, programmes d'aide, lieux de diffusion, etc.); les motifs de rétention sont sociaux (diversité sociale du quartier, meilleure qualité de vie); les motifs de répulsion sont économiques (hausse de la valeur immobilière, commerces qui ne répondent pas aux besoins).

<sup>17</sup> « Outiller la relève artistique montréalaise », compte-rendu des ateliers de discussion, Maison de la culture Maisonneuve, 2005.

La représentation que les artistes se font de Saint-Roch est largement liée à la relation que ceux-ci entretiennent avec l'« ancien » Saint-Roch. Dans la plupart des cas, plus les artistes sont arrivés tôt (ou avant) dans le processus de revitalisation, plus ils ont tendance à accorder d'importance aux changements positifs qu'elle a apportés. De plus, le fait d'avoir pu acheter ou louer plus facilement un appartement ou un atelier (avant et durant les premières années de la revitalisation) contribue à former une meilleure représentation des changements qu'elle a entraînés. À l'inverse, les artistes qui sont arrivés plus tard dans Saint-Roch n'apprécient pas la nouvelle vocation que prend la revitalisation et accordent davantage d'importance à ses effets négatifs.

En ce sens, ce sont les artistes de la relève, qui n'ont pas pu s'installer avant ou au début de la revitalisation, en plus d'être moins « stables » artistiquement parlant, qui semblent les plus touchés par les effets négatifs de la revitalisation. Une double répulsion agit sur eux : d'une part, ils se représentent le quartier comme devenant de moins en moins accessible (achat ou location d'atelier ou d'appartement) au fil du développement de la revitalisation; d'autre part, la « tradition du nouveau », semble contribuer à leur départ.

Si la hausse de la valeur immobilière, bien qu'effective dans le quartier Saint-Roch depuis les dernières années, n'empêche pas 50% des ménages de vivre à la limite ou en dessous du seuil de la pauvreté (dont 30% avec moins de 10 000\$) nous pouvons supposer que le facteur économique « hausse du prix du loyer » ne peut pas agir à lui seul comme facteur de répulsion des artistes du quartier. La *représentation* de l'inaccessibilité que les artistes se font du quartier est la plupart du temps renforcée par un autre facteur de répulsion, soit la « tradition du nouveau », qui ensemble peuvent justifier leur départ. En considérant que les artistes viennent dans Saint-Roch depuis quelques décennies déjà, il serait naturel pour les nouvelles générations que de ne pas copier inlassablement leurs prédécesseurs, et de tenter de créer de nouvelles modes à l'extérieur du quartier. Suivant cette logique, Saint-Roch, en devenant « à la mode » pour les masses, ne peut qu'être moins attirant pour les artistes, d'autant plus que quelques générations d'artistes l'ont déjà habité. C'est ce qui semble se produire à Saint-Roch, avec le départ des artistes de la relève vers les quartiers limitrophes, soit Saint-Sauveur et Limoilou.

S'il existait un recensement des artistes dans le quartier Saint-Roch depuis les 20 dernières années, nous pourrions possiblement observer une augmentation constante du nombre de nouveaux arrivants dans le quartier, avec un sommet entre 1995 et 2000, pour ensuite décroître peu à peu, au fur et à mesure que se développe la revitalisation du quartier. Le fait que les jeunes artistes viennent de moins en moins s'installer dans Saint-Roch et que d'autres le quittent est un signe que le quartier est en « transition ». Nous pourrions voir bientôt, avec les constructions qui combleront l'espace libéré par le mail Saint-Roch, si la revitalisation du quartier suivra la tendance actuelle et quelle place sera accordée à la relève artistique.

## BIBLIOGRAPHIE

ATKINSON, Rowland, Gary BRIGDE et coll. (2005), « Gentrification in a Global Context », *The new urban colonialism*, Routledge, New York, 300 pages.

BEAUDET, Gérard (2004), « La gentrification démystifiée », dans *Forum de l'Université de Montréal*, volume 38, numéro 18. [www.iforum.umontreal.ca](http://www.iforum.umontreal.ca) (décembre 2006).

BELLAVANCE, Guy, Léon BERNIER et Benoît LAPLANTE (2005), « Les conditions de pratique des artistes en arts visuels », *Rapport d'enquête, phase 1*, Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et Société, Montréal, 200 pages.

BOURDIEU, Pierre, et collaborateurs (1993), *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1460 pages.

BOUDON, Raymond, et collaborateurs (2005), *Dictionnaire de la pensée sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France.

C.R.A.D. (Centre de Recherches en Aménagement et en Développement) (1990), *Étude d'impact socio-économique du quartier Saint-Roch*, « Laboratoire d'Analyse et de Traitement de l'Information Géographique » (L.A.T.I.G.), 47 pages.

CAVES, Richard E. (2000), « Creatives Industries », *Contracts between Art and Commerce*, Harvard University Press, Massachusetts and London, 454 pages.

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL et FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (2005), *Outils de la relève artistique montréalaise*, « Compte-rendu des ateliers de discussion », Maison de la culture Maisonneuve, Montréal, 10 pages.

DEMAZIÈRE, Christophe (1998), *Les quartiers ouvriers en Europe à la veille du 21<sup>ème</sup> siècle : désagrégation ou redéveloppement ?*, cité dans NICOLE, Isabelle, op. cit.

FORTIN, Andrée (1992), « Braconnages », dans *Hommage à Marcel Rioux, Sociologie critique, création artistique et société contemporaine*, Éditions Albert Saint-Martin, p. 95 à 120.

FOURNIER, Marcel (1987), « Le statut social de l'artiste », publié dans la revue *Possibles*, volume 11, numéro 2, Montréal, pp. 137-147.

FREIDSON, Eliot (1986), « Les professions artistiques comme défi à l'analyse sociologique », *Revue Française de Sociologie*, New York, pages 431 à 443.

FRIEDMAN, Martine (2007), « Reconstruire sa territorialité dans un quartier en revitalisation », *Témoignages d'itinérants du quartier Saint-Roch à Québec* (à paraître).

GAGNÉ, Mathieu, MORISSETTE, Louis (2004), *L'embourgeoisement du quartier Saint-Roch de 1991 à 2001 – Transformation des logements et remplacement de la population*, Laboratoire de recherche en sociologie, Université Laval, 86 pages.

GOBEIL, Réal (2006), *Portrait partiel de la vie culturelle de l'arrondissement de la Cité*, Ville de Québec, 58 pages.

GOBEIL, Réal (2006), *Vers un plan stratégique d'intervention culturelle pour l'arrondissement de la Cité*, Ville de Québec, 41 pages.

KAUFMANN, Pierre (1974), *Psychanalyse et théorie de la culture*, Éditions Denoel-Gonthier, 1974, 212 pages.

MERCIER, Guy, Jacques BETHEMONT (dirs.) (1998), *La ville en quête de nature, Le jardin Saint-Roch ou la centralité perdue*, Presses de l'Université Laval, 256 pages.

MERCIER, Guy (2002), *Essai de schématisation des modèles urbains de la revitalisation du quartier Saint-Roch à Québec, Grands projets urbain et requalification*, Presses de l'Université du Québec.

MOLES, Abraham A. (1967), *Sociodynamique de la culture*, Éditions Mouton, Paris, 342 pages.

MORIN, Edgar (1962), *L'esprit du temps*, éditions Grasset, Paris, 287 pages.

NICOLE, Isabelle (2001), *La revitalisation du quartier Saint-Roch, analyse statistique et cartographique*, Mémoire de maîtrise en Sciences Géographiques, Université Laval, 100 pages.

PROULX, Carol (2006) Mini-dossier sur la revitalisation du centre-ville de Québec, Québec urbain, op. cit.

QUÉBEC URBAIN, Archive des billets publiés sous le thème « Arrondissement La Cité – Saint-Roch », [www.quebecurbain.qc.ca](http://www.quebecurbain.qc.ca), consulté en ligne le 11 septembre 2006.

ROSENBERG, Harold (1962), *La tradition du nouveau*, Paris, Éditions de Minuit.

SÉNÉCAL, Paul, et coll. (1990), *Gentrification ou étalement urbain ? Le cas du centre de Montréal et de sa périphérie*, Direction générale de la planification et de la recherche.

SENNEVILLE, Annie (1996), « Des interventions municipales pour la revitalisation de Saint-Roch », mémoire de maîtrise de la Faculté d'architecture et d'aménagement de l'Université Laval, Québec, 92 pages.

SIMMEL, Georg (1988), « La mode », dans *Tragédie de la culture et autres essais*, Éditions Rivages, Paris, 266 pages.

THERRIEN, Fanny, Luc VALLÉE et Stéphane DUPUIS (1996), « Gentrification : incendies criminels dans trois quartiers de Montréal », dans les *Cahiers du Centre d'études en administration internationale (CETAI)*, École des Hautes Études Commerciales (HEC), Montréal, 58 pages.

VILLE DE QUÉBEC (2006), *Programme d'aide financière – soutien aux projets*, Subventions versées du 1<sup>er</sup> avril 2005 au 31 mars 2006, [http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/ma\\_ville/arts\\_culture/entente\\_dev\\_culturel/docs/subventions\\_accordees\\_soutien\\_projets\\_2006.pdf](http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/ma_ville/arts_culture/entente_dev_culturel/docs/subventions_accordees_soutien_projets_2006.pdf), consulté en ligne le 19 mars 2007.

VILLE DE QUÉBEC (2006), *Présentation des rôles d'évaluation foncière 2007-2008-2009 de l'agglomération de Québec*, Service de l'évaluation, 15 septembre 2006, Ville de Québec, [www.ville.quebec.qc.ca/fr/ma\\_ville/docs/evaluation\\_role\\_2007\\_08\\_09.pdf](http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/ma_ville/docs/evaluation_role_2007_08_09.pdf), consulté en ligne le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

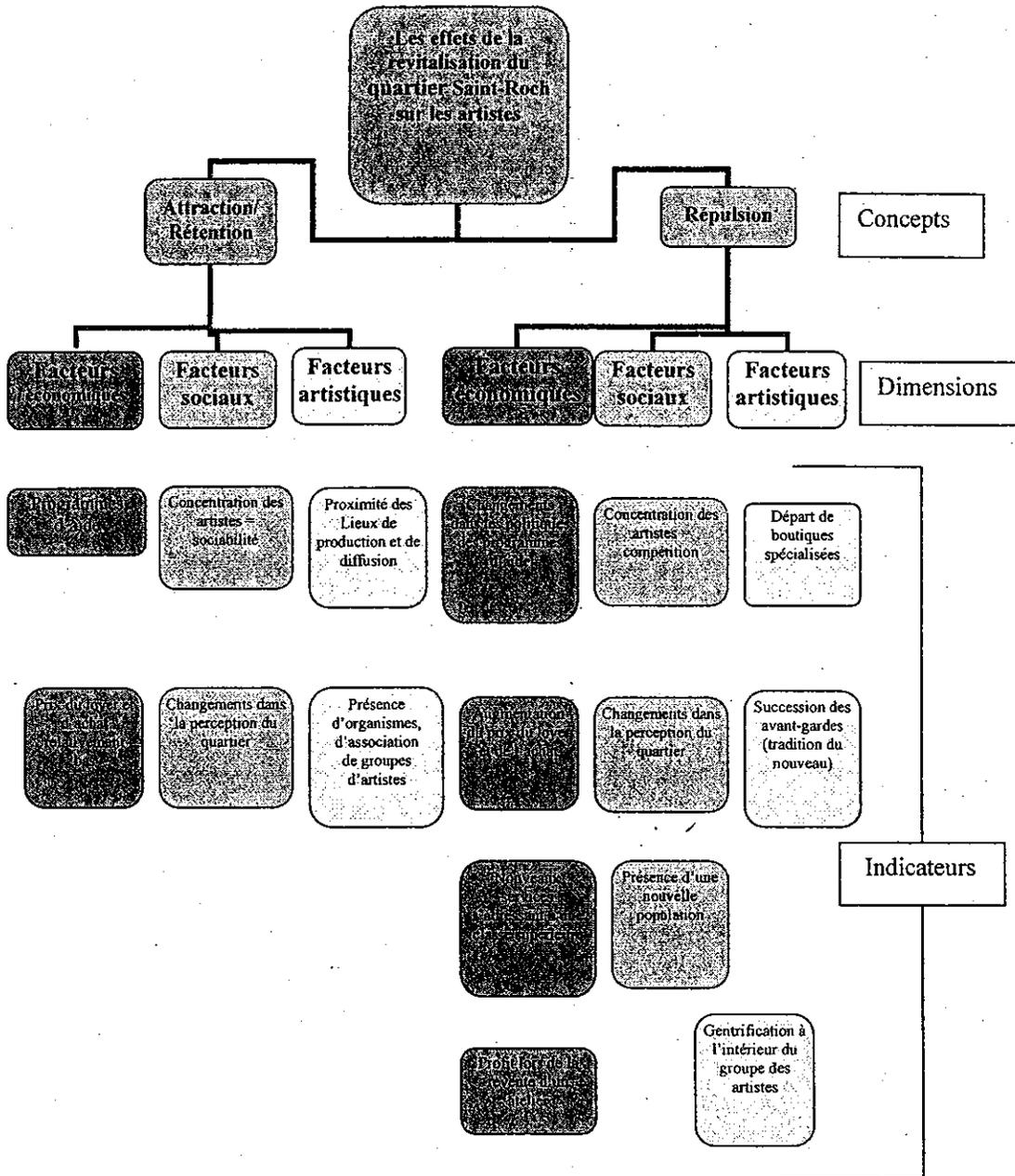
VILLE DE QUÉBEC (1990a), *Aide financière à l'habitation dans le quartier Saint-Roch*, Opération Relance, 12 pages.

VILLE DE QUÉBEC (1990b), *Relance des rues principales du quartier Saint-Roch*, Opération relance, 11 pages.

VINCENT, G., 1997, « Les artistes dans la ville : contribution au changement urbain ? », *Hommes et Terres du Nord*, Université de Lille, Villeneuve d'Ascq, pages 165 à 176.

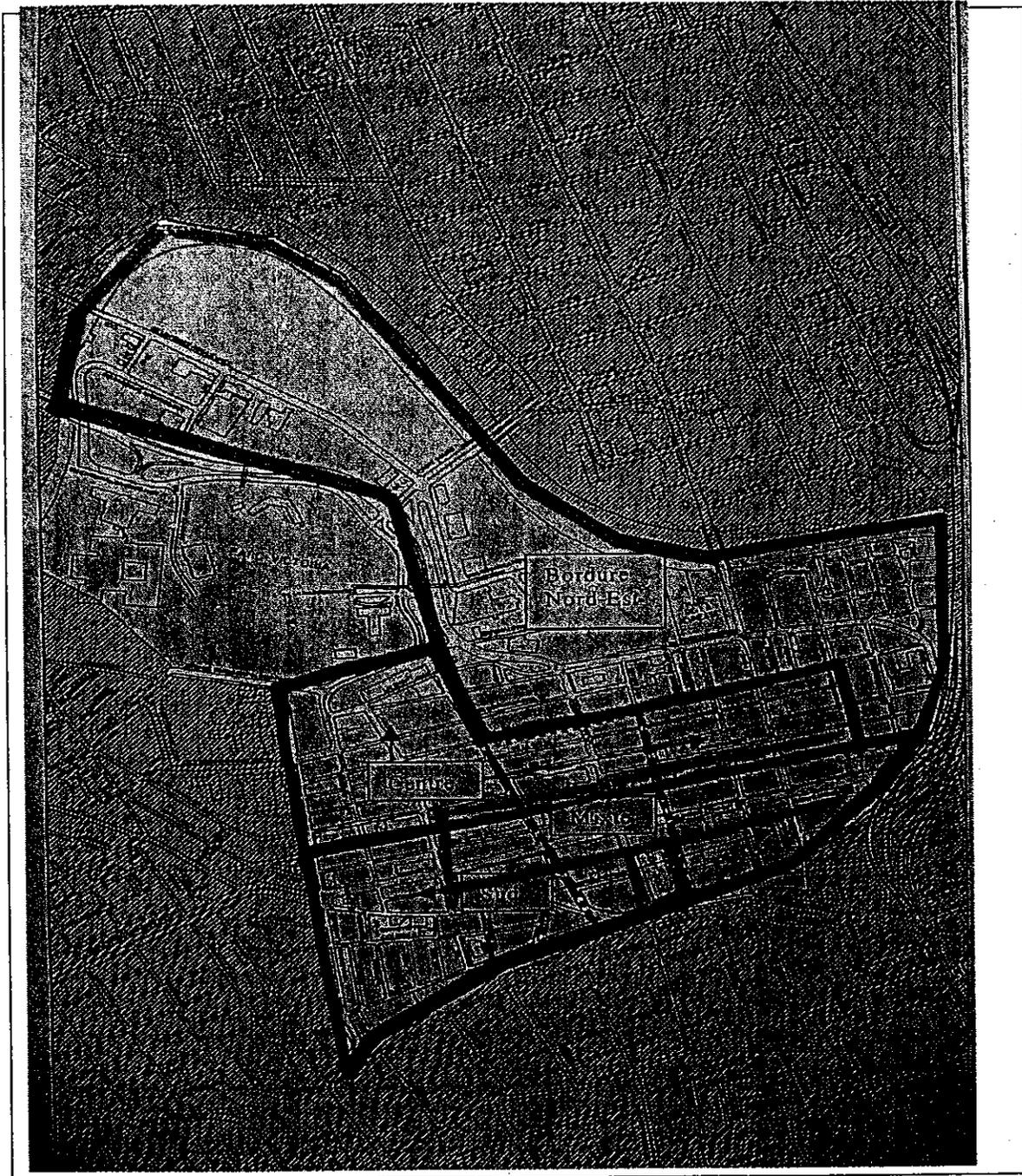
WIKIPEDIA (2006), Encyclopédie électronique, [www.wikipedia.ca](http://www.wikipedia.ca) (18 octobre 2006).

ANNEXE I – SCHEMA D'OPERATIONNALISATION



## ANNEXE II – CARTE DU QUARTIER SAINT-ROCH

Les lignes délimitent les séparations que Statistique Canada offre (aires de recensement) du quartier Saint-Roch.



### ANNEXE III – LETTRE DE SOLLICITATION

(par téléphone ou par e-mail)

Bonjour,

Je me prénomme (*Mauricio ou Marie-Christine*) et j'étudie en sociologie à l'Université Laval. Je fais présentement une recherche portant sur les artistes qui vivent, créent ou diffusent leur art dans le quartier Saint-Roch. Plus particulièrement, je m'intéresse aux changements relatifs à la revitalisation de Saint-Roch et les effets qu'elle a sur les artistes. Votre participation à cette recherche serait grandement appréciée. Si vous acceptez, vous aurez la chance de faire connaître votre point de vue sur un sujet qui vous touche personnellement, soit la vie d'artiste dans le quartier Saint-Roch. Votre participation prendrait la forme d'une entrevue individuelle d'environ une heure, qui serait faite au lieu et au moment qui vous conviendrait. Même si enregistrée sur un support audio, soyez assuré(e) que ce que vous diriez demeurerait strictement confidentiel et que votre nom n'apparaîtrait nulle part. Si un extrait d'entrevue pouvait être cité dans le rapport de recherche, en aucun cas il ne permettrait de vous identifier.

*Si par téléphone :*

Acceptez-vous de participer à cette recherche ?

*Si oui :* À quel moment êtes-vous disponible pour l'entrevue ?

*prendre rendez-vous :* - date :

- heure :

- lieu :

*Si non :* Peut-être connaissez-vous d'autres artistes qui pourraient être intéressés à participer à cette recherche ? (*Demander les coordonnées si la réponse est positive*). Merci du temps que vous m'avez accordé.

*Si par e-mail :*

Si vous acceptez de participer à cette recherche, vous pouvez répondre à ce courriel en indiquant la date, l'heure et le lieu qui vous conviendrait pour faire l'entrevue. Si vous refusez mais connaissez un autre artiste qui pourrait être intéressé, vous pouvez m'en faire part. Si vous refusez et ne connaissez personne qui pourrait être intéressé, je vous remercie du temps que vous m'avez accordé.

## **ANNEXE IV – FORMULAIRE DE CONSENTEMENT**

### **La rétention et l'attraction des artistes dans le quartier Saint-Roch suite à la revitalisation Formulaire de consentement**

Cette recherche est effectuée dans le cadre du Laboratoire de Recherche du Département de sociologie de l'Université Laval, en réponse à un appel d'offres émanant du Conseil de quartier de Saint-Roch.

#### **Objectifs**

Cette recherche vise à mieux comprendre les effets que peut avoir la revitalisation du quartier Saint-Roch sur les artistes qui y vivent, créent et diffusent leur art.

#### **Modalités de participation à la recherche**

La participation à la recherche consiste à prendre part à une entrevue individuelle d'une durée d'environ une heure et portant sur les artistes dans le quartier Saint-Roch. Les questions porteront sur la vie de l'artiste dans le quartier Saint-Roch, notamment les raisons qui ont amené l'artiste à s'installer dans le quartier Saint-Roch, ou au contraire à le quitter ; les facteurs favorables à sa rétention ; les lieux de production, diffusion et les organismes fréquentés ; etc. Le participant n'est pas tenu de répondre à tous les sujets qui seront abordés. Les entrevues seront enregistrées sur bandes magnétiques (cassettes audio).

#### **Risques, inconvénients et avantages pour le participant**

Cette recherche ne présente pas de risques connus. La participation à la recherche permettra aux participants de contribuer à ce que leur point de vue soit représenté dans l'analyse qui sera faite sur les (conditions) de vie des artistes dans Saint-Roch.

#### **Participation volontaire et droit de retrait**

La participation au projet de recherche est tout à fait volontaire et vous êtes libre d'y participer. En tout temps, vous pouvez décider de vous en retirer sans avoir à vous justifier et sans subir de préjudice quelconque. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, vous pouvez communiquer avec l'un ou l'autre des étudiants-chercheurs au numéro de téléphone indiqué dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant seront alors détruits.

#### **Confidentialité et gestion des données**

Toutes les informations obtenues dans le cadre de cette recherche demeureront confidentielles et anonymes. Les noms et prénoms des participants, de même que les titres ou fonctions qui les rendraient aisément identifiables, ne paraîtront sur aucun rapport. Si des extraits d'entrevue devaient être cités dans le rapport de recherche, ceux-ci seraient présentés de façon à protéger l'anonymat des participants.

#### **Modalités de conservation**

Les données seront conservées au domicile des étudiants-chercheurs et seront détruites à la fin de la recherche.

#### **Diffusion des résultats**

Un rapport faisant état des résultats de la recherche sera diffusé auprès des personnes et organismes intéressés et sera remis au Conseil de quartier de Saint-Roch. Les résultats de la recherche pourront être ultérieurement l'objet de publications dans des revues, des conférences ou d'autres formes de diffusion.

#### **Signatures**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ consens librement à participer à la recherche intitulée : « La rétention et l'attraction des artistes dans le quartier Saint-Roch suite à la revitalisation » (titre sous réserves). J'ai pris connaissance du formulaire et je me déclare satisfait(e) des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies quant à ma participation à ce projet. Je comprends que je peux mettre fin à ma participation en tout temps sans avoir à subir de conséquence négative ni de préjudice et sans devoir justifier ma décision.

\_\_\_\_\_ Date :

Signature du participant, de la participante

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant, avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

\_\_\_\_\_ Date :

\_\_\_\_\_ Date :

Signatures des étudiants-chercheurs

#### **Directeur de recherche :**

Sous la direction d'Andrée Fortin et Jean-François Fortier.

#### **Étudiants-chercheurs**

Maurício Fontanetti Aguiar

Numéro de téléphone : (418) 656-7777 no.14095

Courriel : [mfaguiar85@yahoo.com.br](mailto:mfaguiar85@yahoo.com.br)

Marie-Christine Boulianne

Numéro de téléphone : (418) 692-4078

Courriel : [marie-christine.boulianne.1@ulaval.ca](mailto:marie-christine.boulianne.1@ulaval.ca)

Si vous avez des plaintes sur la façon dont l'entrevue s'est déroulée, vous pouvez contacter madame Andrée Fortin, au 656-3889.

## ANNEXE V – GRILLE D'ENTRETIEN ET INDICATEURS

**Indicateurs** : quelques-uns se situent dans les deux concepts, soit de répulsion, soit et d'attraction/rétention, et trois dimensions – économique, social, artistique.

Les indicateurs qui ont fait notre analyse :

- (ind. a) : prix du loyer
- (ind. b) : programmes d'aide
- (ind. c) : concentration des artistes
- (ind. d) : changement dans la représentation du quartier
- (ind. f) : présence et proximité de plusieurs organisations
- (ind. g) : proximité des lieux de production et de diffusion
- (ind. h) : le départ des services : boutiques spécialisées
- (ind. i) : arrivée d'une nouvelle population
- (ind. j) : l'arrivée de nouveaux services s'adressant à une classe supérieure
- (ind. l) : possibilité de retirer du profit lors de la revente d'un atelier
- (ind m) : Succession des avant-gardes (tradition du nouveau)
- (ind n) : Gentrification à l'intérieur du groupe des artistes

**Liste des questions générales :**

Q 0 : Qu'est-ce qui vous a attiré dans le quartier Saint-Roch ?

Q 1 : Depuis combien de temps

- habitez-vous dans Saint-Roch ?
- diffusez-vous dans Saint-Roch ?
- produisez-vous dans Saint-Roch ?

Q 2 : Pourquoi avez-vous décidé de

- vous installer dans Saint-Roch ?
- ne pas vous installer dans Saint-Roch ?
- quitter le quartier Saint-Roch ?

Q 3 : Comment voyez-vous la revitalisation du quartier Saint-Roch ?

Q 3.1 : La revitalisation du quartier a-t-elle eu des effets sur votre vie d'artiste ?

Q 3.2 : Quels changements croyez-vous que la revitalisation a amenés dans Saint-Roch?

Q 4 : Comment voyez-vous les programmes d'aide offerts aux artistes professionnels ?

*Indicateur : b*

Q 5 : Comment voyez-vous la concentration d'artistes dans le quartier Saint-Roch ?

*Indicateur : c*

Q 6 : Si le choix de vous établir dans Saint-Roch était à refaire, quelle serait votre décision ? Pourquoi ?

Q 7 : Est-ce que le prix des loyers a été un facteur important dans le choix de vous installer dans Saint-Roch ?

*Indicateur : a*

Q 8 : Si vous aviez la possibilité de vendre votre atelier à un non-artiste et d'en tirer profit, le feriez-vous ?

*Indicateur : l*

Q 9 : Croyez-vous que Saint-Roch sera démodé pour les futurs artistes ?

*Indicateur : m ; d, h*

#### **Liste des questions directes**

##### **Programmes d'aide:**

Q 10 : Avez-vous bénéficié des programmes d'aide aux artistes offerts ? (si oui, passer à Q 11)

*Indicateur : b*

Q 11 : Si vous aviez pu bénéficier de ces programmes d'aide à l'extérieur du quartier Saint-Roch, seriez-vous venu vous y établir quand même ? Pourquoi ?

*Indicateur : b*

Q 12 : Avez-vous été touché par les modifications de 2004 dans les politiques des programmes d'aide ?

*Indicateur : b*

**Arrivée de nouveaux services :**

Q 13 : Comment voyez-vous l'arrivée de nouveaux services dans Saint-Roch qui ne répondent pas aux besoins des habitants du quartier ?

*Indicateurs : j ; d, i*

**Arrivée d'une nouvelle population :**

Q 14 : Comment voyez-vous l'arrivée de nouveaux travailleurs et de nouveaux résidents dans le quartier Saint-Roch ?

*Indicateurs : i ; d*

**Départ des services :**

Q 15 : Êtes-vous touché par le départ de certaines boutiques (services) spécialisées ? Lesquelles et pourquoi ?

*Indicateur : h*

**Présence de plusieurs organismes :**

**(si l'artiste *habite* dans Saint-Roch) :**

Q 16 : Est-ce que la proximité des écoles, ateliers et galeries, ont été des éléments importants lors de votre choix de vous établir dans le quartier ?

Q 16.1 : Est-ce que la présence de nombreux organismes a été un élément important lors de votre choix de vous établir dans le quartier ?

Q 16.2 : Est-ce que la présence de nombreux organismes vous motive à rester dans le quartier ?

**(si l'artiste *n'habite pas* dans Saint-Roch) :**

Q 17 : La proximité des écoles, ateliers et galeries, vous inciterait-elle à venir vous établir dans le quartier Saint-Roch ?

Q 17.1 : (si l'artiste *n'habite pas* dans Saint-Roch) : Est-ce que la présence de nombreux organismes vous inciterait à venir vous établir dans Saint-Roch ?

*Questions 16 et 17 : Indicateur f*

Q 18 : Expliquez-nous pourquoi vous fréquentez ou non des organismes qui oeuvrent pour l'art et les artistes dans le quartier Saint-Roch.

*Indicateurs : f, g ; c*